

L'Echo du Rocher

Cotignac

Un village de Caractère



Bulletin municipal 2014



Mes chers administrés,

L'année 2014 s'achève et aura été marquée par l'élection d'une nouvelle équipe municipale. Je tiens à renouveler mes remerciements aux électrices et électeurs qui nous ont à nouveau accordé leur confiance dès le premier tour le 23 mars dernier. Mes sincères remerciements et amitiés vont aussi aux anciens élus, avec qui j'ai eu plaisir au cours des six dernières années, à œuvrer pour le bien de tous et agir pour notre village.

Je tiens également à saluer toute l'équipe qui a fait partie de la liste adverse.

Au cours du deuxième semestre 2013, l'un des projets phares de notre dernier mandat, la réfection et la mise en valeur des places de la Mairie et de l'église, ainsi que de la Grand'Rue et de la rue Clastre ont été totalement réalisées. Les inaugurations ont eu lieu le 21 septembre 2013, en présence des autorités du département.

Les premiers mois de mandat 2014 ont été marqués par de nombreuses validations d'engagements pris au cours de la campagne électorale, notamment la mise en valeur de notre patrimoine : les éclairages des Tours sarrasines, du Rocher et de l'église St Pierre, le nouvel aménagement de l'aire de jeux pour enfants, la salle des fêtes du Grainage, le Cercle des Arts, l'acquisition de matériel électrique, la poursuite de la mise en place de caméras de vidéo-protection, la réfection du monument aux morts 1914-1918 et du stade, les travaux de l'avenue Hubert Blanc, les travaux du camping... Toutes ces opérations s'inscrivent dans le maintien de notre cadre de vie, et l'amélioration des infrastructures de notre commune.

Il est aujourd'hui important de souligner la conjoncture économique difficile dans laquelle nous vivons et travaillons : le déficit public est bien là, et l'Etat répercute en partie sa politique sur les collectivités. Il est nécessaire de préciser qu'il n'existe plus de communes isolées depuis le 1^{er} janvier 2014 ; toutes appartiennent à des communautés de communes ou d'agglomérations. Aussi, les subventions qui sont accordées aux villes et villages seront à l'avenir

plus maîtrisées et plus adaptées aux enjeux des territoires.

Pour ce qui concerne les investissements à venir, nous sommes assurés d'un financement à hauteur de 120 000€ de la part du Conseil Général pour l'année 2015 mais après ? Quant au Conseil Régional et l'Europe, seules les réalisations structurantes seront subventionnées.

Nous avons alloué aux associations près de 50 000€ en 2014, **nous reconduisons cette somme pour 2015.**

Malgré cette crise économique persistante, nous ne baisserons pas les bras quant à la concrétisation de nos projets futurs, **sans hausse d'impôts pour l'année 2015.**

Je citerai Pascal BRUCKNER, romancier et essayiste français contemporain : « Aucune difficulté n'est en soi insurmontable. Seul est dangereux d'apporter des réponses anciennes à des situations nouvelles. »

Sachons ensemble, animés d'un esprit réaliste et ambitieux, trouver des mesures nouvelles pour répondre aux situations nouvelles.

N'est-ce pas une première réponse de placer ce mandat entre la tradition et la modernité ?

Les projets qui s'y associent, l'école maternelle, la maison citoyenne et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, seront un accomplissement du travail déjà bien mis en place par la nouvelle équipe municipale. Leur concrétisation est à l'étude. Une réunion publique a eu lieu le 21 octobre 2014 et a permis à plus de deux cents personnes d'être à la rencontre et à l'écoute des élus municipaux. D'autres réunions publiques suivront au cours de l'année à venir et je vous invite à y participer nombreuses et nombreux.

Édito

Je forme beaucoup d'espoir sur la transition énergétique, qui permettra de relancer notamment le bâtiment actuellement en souffrance, grâce à des aides qui seront apportées et des prêts consentis à des taux d'intérêt au plus bas.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale, mes collaboratrices et collaborateurs, sans oublier les associations qui travaillent ensemble et ont mis en place au cours de l'année des manifestations phares (telles les Provençales, la Fête du Coing, le festival de cinéma et les rencontres théâtrales, la fête des Lumières...). A la lecture de ce bulletin municipal, vous constaterez que l'année 2014 fut encore riche en festivités et animations ; j'en félicite tout le tissu associatif. Le programme annuel, complet et varié a contribué à une excellente saison touristique, enregistrée à l'Office de Tourisme mais également au classement du Sanctuaire Notre Dame de Grâces comme premier site culturel du département avec 145 000 visiteurs qui a obtenu le label Qualité Tourisme marqué par une manifestation de l'amitié où tous les acteurs locaux étaient présents le 10 décembre 2014.

Avançons avec détermination. Que 2015 soit une année de reprise économique, de rapprochement des hommes et des femmes, pour gagner ensemble la bataille de l'emploi nécessaire à toutes et à tous, pour rendre un monde meilleur où chacun puisse apporter sa juste et nécessaire contribution.

Bonne et heureuse année, mes chers administrés.

Avec une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Fidèlement,
Jean-Pierre VERAN

- Edito P 02
- Citoyenneté..... P 06
- Travaux..... P 08
- Finances..... P 12
- Tourisme..... P 14
- Patrimoine..... P 16
- Urbanisme..... P 18
- Environnement et forêt..... P 20
- Communication..... P 22
- Affaires Scolaires..... P 23
- Accueil de Loisirs..... P 28
- Jeunesse et Sport..... P 29
- Action Sociale..... P 30
- Maison de retraite..... P 31
- Culture - Associations..... P 33
- Virades de l'espoir..... P 34
- Associations..... P 36
- Manifestations 2014..... P 40
- Infos utiles..... P 50
- Etat civil P 51



Visite du député M. AUDIBERT TROIN



Commémoration du 8 mai



Avec l'acquisition d'un véhicule et d'une balayeuse électriques, Cotignac s'inscrit dans la politique de transition énergétique, vecteur porteur dans le cadre des économies d'énergie.

Présentation du nouveau Conseil Municipal



Jean-Pierre VERAN
Maire
Président des Maires du Var

ADJOINTS



Maryse VACCA
1^{ère} adjointe
Chargée des Affaires sociales et du logement



Anthony PATHERON
2^{ème} adjoint
Chargé de l'urbanisme et du développement durable



Brigitte JOUVE
3^{ème} adjointe
Chargée des affaires financières et conseil de gestion



Roger GARCIN
4^{ème} adjoint
Chargé des travaux et transitions énergétiques



Nathalie ROUBAUD
5^{ème} adjointe
Chargée de la vie économique, agriculture et tourisme

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



René MARTY
Citoyenneté, intercommunalité et transports



Nicole ABEILLE
Vie associative



Patrice BERNE
Affaires scolaires



Corinne VUE
Vie culturelle



Nicolas VASSAL
Patrimoine



Anita REYSS
Accueil, contact et relations avec résidents de nationalité étrangère



SUSANA IWASE HANSON
Communication



Thierry VERAN
Sport, Jeunesse et Loisirs



Annie BENEVENTI
Amélioration de la vie quotidienne et du cadre de vie



Jean DEGOULET
Environnement et Forêts

ELUS DE LA LISTE UNION Avenir COTIGNAC



René SIMEON



Elisabeth GUYAT



Guy BONNEFONT

Aux armes Citoyens... notre village et la citoyenneté

La **Citoyenneté** est le fait d'être reconnu ou de se revendiquer comme membre par une collectivité et communauté publique, qui lui accorde et garantit des droits fondamentaux tout en le soumettant à des obligations, afin d'en promouvoir et perpétuer les valeurs pour mieux vivre ensemble.

Cette définition illustre parfaitement l'expression « *tradition et modernité* » que l'équipe municipale a souhaité traduire dans son action. Ainsi la commune est-elle l'institution républicaine où l'on s'honore le mieux de la qualité de citoyen.

Produit d'une époque où l'instruction civique n'a pas toujours été au premier rang des préoccupations éducatives, le recours redempteur à la citoyenneté est aujourd'hui une sorte de compensation et réaction affective. Ce faisant, il entend mobiliser l'individu au sein et au service de sa communauté. Promue moteur de la cohésion sociale, la citoyenneté est un facteur essentiel à la réussite de «projets phares» de notre commune, comme la Médiathèque.

Appartenance, responsabilité, solidarité, s'il ne fallait retenir que trois éléments, caractérisent notre attachement à la citoyenneté, et sa pertinence dans l'action municipale.

✓ **Le sentiment d'appartenance** à la communauté nationale, a fortiori, à sa commune est soudé par l'adhésion à des valeurs partagées et à leur vécu. Etre citoyen, c'est avoir des droits mais également des devoirs. Les respecter c'est pérenniser ces valeurs issues de l'humanisme et des vertus républicaines. Ce sentiment d'appartenance est le fondement de la cohésion sociale, mais non de repli sur soi.

Ce n'est pas un club car la citoyenneté est faite de partage : la France terre d'accueil n'est pas un vain mot. Notre richesse culturelle, intellectuelle, morale vient de notre diversité et de notre ouverture sur le monde. Mais inversement la citoyenneté implique le respect de principes et en premier lieu de soi, refusant toute démagogie.

En ce sens, la citoyenneté se mérite et se nourrit d'une vision commune : l'ouverture aux valeurs d'autrui n'implique pas que l'on renonce à ses propres valeurs.

✓ **La responsabilité** conduit le citoyen à jouir consciemment de ses droits tout en respectant les obligations limitées par les droits du prochain, et les règles faisant prévaloir l'intérêt général. Le Guide de la Citoyenneté que les mairies distribuent ou tiennent à dispositions de tout administré, contient d'utiles informations et rappels en la matière.

✓ **La solidarité**, est par contre devenue l'élément le plus concret de la citoyenneté avec le développement de la démocratie participative. Le niveau d'éducation, la diversité et complexité des problèmes, mais surtout la révolution du monde de la communication avec Internet et les réseaux sociaux, exigent plus d'immédiateté et obligent simultanément à plus de consultations. La population a légitimement besoin d'informations en l'absence desquelles se substituerait le doute sur la pertinence des choix municipaux, et la rumeur qui ruinerait confiance à l'égard des élus.

La commune de Cotignac s'est résolument orientée dans une politique novatrice de communication et de communication citoyenne :

- Outre **les Consultations Règlementaires** qui ont été lancées depuis l'automne sur le PLU, **la réunion de Commissions Participatives ou Municipales élargies** a été mise en œuvre, sur des projets d'avenir importants pour le village : la Médiathèque en a été le premier sujet. Elle prendra la place de l'école maternelle, une fois la restructuration de l'ensemble scolaire achevée, soit à partir de septembre 2017. Le bâtiment qui accueillera la médiathèque, sera un centre d'accueil, d'animation et de services intergénérationnels.

Le projet-phare du réaménagement des écoles sera soumis à la même procédure concertée dès que l'épure et la programmation auront été arrêtées, soit courant 2015.

- **Une Audience publique**, organisée par la municipalité en octobre 2014 pour faire le point sur les sept premiers mois de la mandature, a connu un vif succès et réuni plus de 200 Cotignacéens.

La visite de notre représentant à l'Assemblée Nationale M. AUDIBERT-TROIN mérite d'être soulignée, car c'était la première fois qu'un député rendait visite au conseil municipal.

Dans l'audience qui a suivi au Grainage, il a pu s'entretenir avec nombre d'habitants sur les défis que Cotignac, comme beaucoup de petites communes de Provence Verte et du Haut Var doivent relever.

Enfin dans le domaine de la sécurité et de la tranquillité publique, la commune étudie l'implantation d'un Dispositif de Vigilance Citoyenne, préventif et protecteur des biens et des personnes en étroite liaison avec la gendarmerie de Carcès. Ce dispositif, inspiré des schémas analogues apparus en diverses communes du Département sera adapté à Cotignac, après consultation de la population et de ses référents, dans les semaines à venir.

Ainsi, la municipalité reste-t-elle en contact avec ses habitants, soucieuse non seulement de les associer aux décisions, mais de leur faire prendre une part active à celles qui auront un impact majeur sur le village et leur avenir.

Cette implication est d'autant plus nécessaire que dans les communautés des communes, la voix des petites entités rurales doit être claire et forte pour être entendue. Une situation qui exige d'être mobilisé, et de surmonter nos individualismes, en se demandant non pas ce que l'Etat, ou d'autres peuvent faire pour nous, mais ce que nous pouvons apporter par nos propositions, et notre détermination de Citoyen de constructif et d'exemplaire.

René MARTY

VERS UNE MÉDIATHÈQUE NOUVELLE GÉNÉRATION

Le devenir des locaux de l'actuelle école maternelle a permis de faire émerger l'idée de relocaliser la bibliothèque pour en faire un lieu novateur en termes de services proposés aux Cotignacéens.

Le projet marque la volonté de la commune de se doter d'un espace d'animation et d'accueil, favorisant l'accès à la culture pour tous et offrant par ailleurs un pôle de services de proximité, facilitant le lien social.

Ce projet est aussi l'occasion de mobiliser l'expertise citoyenne au travers d'un comité consultatif qui par ses avis, enrichit les objectifs municipaux pour que ce nouveau lieu réponde aux attentes de la population.

L'année 2014 a permis de mieux cerner les objectifs que devra remplir cet espace notamment par la visite de lieux similaires.

TROIS OBJECTIFS SONT AINSI CLAIREMENT AFFICHÉS :

✓ **Objectif n°1** : Favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre notamment en modernisant l'offre de la médiathèque vers des publics plus ciblés (mangas, presse quotidienne, accès internet...) mais aussi en développant des partenariats nouveaux (lire en fête, cinéma...)

✓ **Objectif n°2** : Favoriser le lien social, socle du mieux vivre ensemble en proposant à côté de la médiathèque des activités collectives (cours de cuisine, informatique...) ouvertes à toutes les générations et en aménageant les lieux pour en

faire un lieu de convivialité (aménagement de la cour de l'école par exemple).

✓ **Objectif n°3** : Développer un lieu ressource pour les habitants en permettant l'accès à des services peu ou non présents sur le territoire (formation/emploi, mission locale pour les jeunes...).



L'année 2015 va être l'année des recherches de financement mais aussi celle de la réflexion concernant l'aménagement des lieux pour répondre à ces objectifs. Les comités citoyens ainsi que le site internet relaieront l'information concernant les avancées de ce projet auquel chaque Cotignacéen est appelé à participer.

Anthony PATHERON

RÉALISATIONS 2014

RÉALISATIONS 2014 / 2015 - EN COURS

RECETTES ET SUBVENTIONS

	Dépenses/TTC	État	Département	CCCP
ACQUISITIONS MATÉRIELS ET VÉHICULES				
Dispositif de feux et radars	15 000 €			
Acquisitions diverses	36 000 €			
Balayeuse, aspirateur électrique, véhicule électrique	76 000 €	10 000 €		
ENTRETIENS DIVERS				
Informatique et réseaux Hôtel de Ville	4 000 €			
PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT				
Vidéo Protection (Grand' Rue, Tours et réservoir)	37 000 €			
Mise en valeur des Tours et du Rocher (Eclairage, Espace et clôture)	25 000 €			
VOIRIE				
Aménagement urbain divers : trottoirs, bancs, poubelles, barrières et potelets, panneaux d'affichage, signalisation routière	80 000 €		15 000 €	
Aménagement trottoir route d'Entrecasteaux	6 000 €			
Square Emile ROMEY	35 000 €			
BÂTIMENTS				
Eglise (chauffage, peintures)	18 600 €			
Eglise (cloche et orgue)	17 046 €			3 110 €
Réfection façade Office Tourisme	6 600 €			
Réaménagement Camping les Pouverels (clôture, jeux extérieurs, tentes, climatisation gîte)	46 500 €			
Réfection toiture local technique Ecole Maternelle	5 086 €			
Réfection salles du Grainage :	54 890 €			
- Salle des fêtes: isolation phonique plafond, peintures, parquet et fenêtres				
- Salle de danse : climatisation réversible				
- Salle de restaurant : climatisation réversible				
Réfection Cercle des Arts (Parquets, peintures)	10 850 €			
Réfection bureaux Hôtel de Ville	10 000 €			
Réfection Monument aux Morts 14-18	16 000 €			
Climatisation réfectoire cuisine Ecole Maternelle	3 000 €			
Réfection façade garage Place de la Mairie	3 400 €			
RÉSEAUX				
Réseaux EU et divers en propriété privée	41 934 €			
Réseaux divers Avenue Hubert Blanc - 1 ^{ère} Tranche	122 507 €			
Dissimulation réseaux téléphonique et électrique : rues d'Antoine, Victoire, Naïs	86 900 €			
TOTAL	751 313 €	10 000 €	15 000 €	3 110 €

- ✓ Etude du Plan Local d'Urbanisme
- ✓ Aménagement appartement de l'Office de Tourisme
- ✓ Mise en place d'un distributeur extérieur à la Poste et reprise accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- ✓ Club de la Gaieté : sonorisation, peintures et parquet
- ✓ Salle des Fêtes : sonorisation
- ✓ Construction réseau AEP Combe Basse
- ✓ Construction réseau EU La Bauquièrre
- ✓ Périmètre de protection du puits de Saint Martin
- ✓ Délégation de service public réseaux EU et AEP

PROJETS À L'ÉTUDE

- ✓ Restauration de la Chapelle Saint Martin
- ✓ Construction de l'École maternelle
- ✓ Réfection garage Wouters
- ✓ Médiathèque
- ✓ Amélioration rendement réseau d'eau
- ✓ Amélioration rendement station d'épuration
- ✓ Changement du réseau AEP « la Rivière »

La Commission travaux : sa composition, son rôle et sa mission

- ✓ Elle est composée de 12 membres mais peut être élargie en fonction de l'importance des sujets à traiter.
- ✓ Elle précède généralement un conseil municipal et permet d'avoir un débat en amont d'une délibération.
- ✓ Au quotidien, elle traite les affaires courantes de gestion qui s'imposent à la commune, notamment des dépannages urgents dans les bâtiments et des travaux de voirie, dont la nature relève le plus souvent du budget de fonctionnement. Le personnel technique par sa formation acquise ou en cours, en applique les propositions entérinées par le Conseil Municipal dans les domaines les plus divers : électricité, plomberie, voirie... L'analyse des incidents détermine l'ampleur des travaux qui lui sont soumis, et la nature des interventions à mettre en oeuvre, selon qu'il s'agisse de réparations à entreprendre immédiatement ou d'une programmation de travaux à répartir dans le temps. Dans ce cas, il est procédé à une étude et ensuite au suivi de l'application de la décision d'investissement.
- ✓ Le volume des travaux que l'on traite est très variable. Pour le début de la mandature 2014, il représentera près de 700 000 euros et 1 million d'euros, mais ces interventions qui dépassent souvent le cadre de l'annualité lorsqu'il s'agit de projets structurants, tel celui de la future école maternelle, qui doit s'étendre sur une grande partie de la mandature..

Réflexion sur les décisions d'investissement

Engager des travaux c'est maintenir une qualité de vie et sécuriser toutes les ressources dont nous avons besoin.

La qualité visuelle de notre environnement est certes agréable mais elle ne suffit pas à satisfaire nos exigences premières comme de confort. Si nous nous félicitons de la discrétion des réseaux d'eau, d'énergie et de télécommunication enterrés sous la chaussée, les atteindre en cas d'incident est souvent difficile. Or, la qualité de vie dépend de notre compétence et de notre efficacité lors d'interventions à assurer la continuité du service que ces réseaux assurent.

Une réparation est une solution ponctuelle qui, si elle a été correctement réalisée doit être durable dans ses effets.

Concernant les réseaux publics de l'énergie et des télécommunications, c'est au concessionnaire (ERDF et TELECOM) qu'il appartient de pallier et de renouveler les installations vétustes. Pour l'eau et

l'assainissement, y compris les stations d'épuration et de forage, c'est à la municipalité qu'il importe d'avoir une vision à long terme pour assurer le présent et l'avenir au moyen des investissements nécessaires. Au-delà de 50 ans d'utilisation d'un ouvrage, le coût de fonctionnement augmente. C'est donc un devoir de tous les élus de respecter « le schéma directeur » qui est un document de référence dans lequel il s'inscrit, pour décider d'investir en temps opportun et de manière judicieuse.

L'ensemble de nos réseaux est à Cotignac de niveau acceptable. Rappelons que d'importants investissements ont été réalisés pour moderniser l'éclairage public et enterrer les lignes. Mais nous devons être prévoyants et vigilants en maintenant nos efforts, en particulier pour les réseaux d'eau et d'assainissement, qui subissent des tensions en fonction de l'urbanisation, ou sont porteurs de risques du fait de leur ancienneté (notre station d'épuration date de 1987).

Roger GARCIN

LE JARDIN PUBLIC REFAIT À NEUF

Depuis septembre dernier, les enfants peuvent profiter d'un nouvel aménagement au square Emile Romey : tout a été prévu et pensé pour le confort et la sécurité des enfants avec des matériaux modernes. L'espace est aujourd'hui plus coloré et ludique avec de nouveaux jeux et structures, et répond ainsi aux attentes des enfants et de leurs parents. Suivant les jeux, l'utilisation est permise aux enfants de 2 ans à 12 ans et nous vous demandons de respecter les notices d'utilisation fixées sur les structures ainsi que les consignes et les arrêtés. Afin de prévenir ou de limiter les risques d'intrusion et de vandalisme, le square est fermé à partir du soir et rouvert chaque matin. Nous nous en remettons à la bienveillance des parents pour maintenir la qualité de l'ensemble du parc.

Annie BENEVENTI



Place de la Mairie / Grand'Rue / Place de l'Eglise / Salle du Grainage



Jardin Public

Zone d'Activité Loup à Loup



Mise en place des nouveaux rythmes scolaires, combien ça coûte ?

La Commune, avec l'Education Nationale, est responsable de 148 enfants qui vont désormais à l'école 4,5 jours par semaine au lieu de 4 jours avant la réforme.

La commune a préparé la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dès 2013 pour être opérationnelle à la rentrée 2014. Nous avons donc dû créer de nouvelles activités périscolaires et pour ne pas faire supporter le coût aux parents, nous avons décidé de prendre en charge leur financement. En effet, les communes sont libres de demander une participation aux parents car ces activités n'entrent pas dans le temps scolaire obligatoire et ne sont donc pas soumises au principe de gratuité.

La facture s'élève à 79 € par an pour un enfant en maternelle et 94 € par an pour un enfant en élémentaire, déductions faites des aides de l'Etat et de la Caf.

ECOLE ELEMENTAIRE

Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P) : 15h30 à 16h30 : Gratuité pour les parents

Nombre d'enfants prévisionnel : environ 80
Taux maximum d'encadrement soit
4 animateurs + 1 directrice.

Prévisions 2014 sur 36 semaines

Personnel	Nombre	Total
Personnel communal	2	6 350 €
Animateur vacataire jusqu'au 31/12/2014	1	775 €
Contrats aidés jusqu'au 31/12/2014	2	435 €
A compter du 01/01/2015	2	342 €
Frais de formation	2	1 836 €
TOTAL		9 738 €

Frais de ménage le mercredi matin	112 €
Etude surveillée	3 500 €
Estimation prestations associations	1 500 €
Fournitures	1 000 €

TOTAL GÉNÉRAL : 15 850 € soit 198 € par enfant

AIDES FINANCIÈRES

Fonds d'amorçage de l'Etat : 50 €/ Enfant
Caf (maximum) : 54 €/ Enfant

ECOLE MATERNELLE

Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P) en Garderie Municipale : 15h45 à 16h30 Gratuité pour les parents

Assurées par le personnel déjà en place

Prévisions 2014 sur 36 semaines

Personnel	Nombre	Total
Personnel communal avec le mercredi matin	1	3 590 €
Contrats aidés avec le mercredi matin	2	1 850 €
TOTAL		5 440 €

Fournitures 1 000 €

TOTAL GÉNÉRAL : 6 440 € soit 128 € par enfant

AIDES FINANCIÈRES

Fonds d'amorçage de l'Etat : 50 €/ Enfant

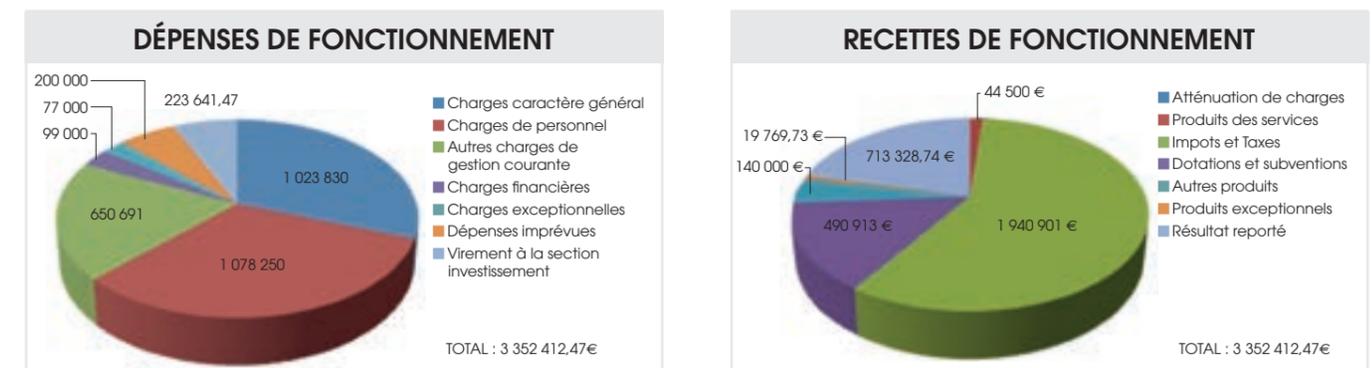
Plus que jamais, la gestion des finances locales représente une contrainte majeure pour les équipes municipales.

La baisse continue de la Dotation Générale de Fonctionnement versée par l'Etat nous impose de gérer avec la plus grande vigilance les deniers publics en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en effectuant des choix « raisonnés » et raisonnables dans les investissements à réaliser.

Cependant, dans un tel contexte, la situation financière de Cotignac constitue un élément rassurant. Elle se caractérise par un endettement modéré - 2 356 000 € au 01/01/2014 - dont les charges de remboursement sont bien étalées sur les années futures. Cela ne veut pas dire, pour autant, que ces charges lient et pénalisent notre commune car sa « capacité de désendettement » est très confortable. Ainsi, si nous décidions de consacrer toute l'épargne brute générée annuellement, il nous suffirait de 3.7 années pour rembourser intégralement la dette locale.

Ce ratio est considéré comme bon s'il est inférieur à 8 années d'épargne brute, et excellent s'il représente moins de 4 années.

Dans cet esprit de gestion maîtrisée, le Budget Primitif pour 2014 prévoyait :



LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2014 PRÉVOIENT (767 700 €)

Travaux électrification rue Hubert Blanc	75 000 €	Acquisition matériel divers	35 000 €
Travaux réfection bâtiment Office de Tourisme	15 000 €	Travaux divers bâtiments communaux	40 000 €
Travaux d'étanchéité et portail de l'Ecole Elémentaire	40 000 €	Etude projet groupe scolaire Basse Combe	15 000 €
Travaux réaménagement Camping	120 000 €	Etude PLU	40 000 €
Travaux la Poste - Distributeur	15 000 €	Travaux divers aménagement urbain	157 200 €
Travaux d'aménagement aux Tours	25 000 €	Etude projet réaménagement place J.Sigaud	15 000 €
Chauffages et cloches de l'église	39 000 €	Travaux restauration Chapelle St Martin	50 000 €
Travaux divers services techniques	86 500 €		

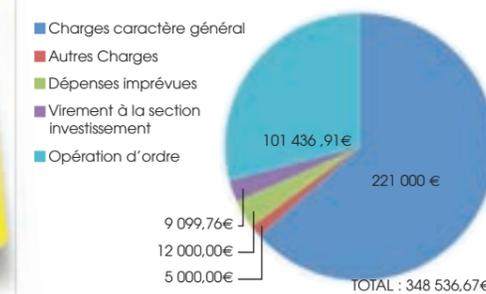
Ces travaux sont en cours d'exécution et certains seront achevés au cours du 1^{er} trimestre 2015.

Budget Eau et Assainissement

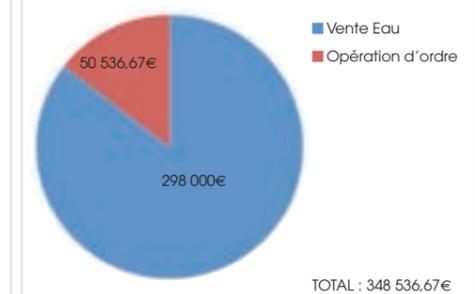
La section d'investissement 2014 prévoit : (140 000€)

Réseau Avenue Hubert Blanc : 45 000€
Changement conduite quartier La Rivière : 20 000€
Réseau Basse Combe : 15 000€
Divers travaux E.P. et Assainissement : 60 000€

DÉPENSES D'EXPLOITATION



RECETTES D'EXPLOITATION



Commission animée par Nathalie ROUBAUD
5^{ème} adjointe



UNE ANNÉE RECORD

L'Office de Tourisme est l'une des vitrines du village. C'est une équipe motivée et dynamique qui a su accueillir les 11 000 personnes qui ont passé la porte : 46% de français, 17% de cotignacéens et 37% d'étrangers, venus majoritairement d'Europe du Nord (Scandinavie, Belgique, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne), d'Australie et du Canada.

La saison estivale a connu son apogée : 6730 personnes sur les deux mois d'été ; les visiteurs étaient en demande de lieux de baignade, de balades et de curiosités patrimoniales, d'activités de loisirs (canoë, équitation, accrobranche...).

L'Office de Tourisme est depuis plusieurs années le lieu de réservation de nombreuses manifestations phares de la commune comme le festival de cinéma Les Toiles du Sud et le festival de théâtre Sous les Etoiles de Provence ; de nombreuses associations du village nous font confiance, et nous les remercions à nouveau de cette perpétuelle collaboration et de cette confiance.

Le Rocher quant à lui plaît toujours autant : 14 600 personnes se sont pressées à ses portes, entre avril et septembre.

C'est une année record pour l'activité touristique de Cotignac ; les chiffres, tous confondus, sont en nette progression.

Nous rappelons que nous sommes ouverts toute l'année, et 7/7j en saison estivale depuis 2012. Pour 2014, l'Office de Tourisme a souhaité rester ouvert une heure supplémentaire le soir (de 18h00 à 19h00) en saison estivale, par rapport aux éventuelles demandes d'hébergement de dernière minute. Ce n'est pas dans ce créneau que la hausse de la fréquentation est notable. L'Office est ouvert le lundi toute la journée depuis l'été 2013 ; c'est le second jour le plus important en termes de fréquentation dans la semaine, après le mardi jour de marché. En effet, le lundi est le premier jour ouvré et les visiteurs ont été nombreux à passer la porte de l'Office, pour demander conseil à propos de leur séjour et visites et également pour réserver leurs loisirs et sorties divers.

Les services proposés étaient attendus par les visiteurs, et ont été très appréciés. Aujourd'hui, les touristes savent et prennent conscience de l'importance de l'Office de Tourisme dans l'organisation en amont et au cours de leur séjour.

A compter du 1^{er} janvier 2015, l'Office de Tourisme de Cotignac intègrera la démarche Qualité Tourisme, mise en place par l'Office de Tourisme de la Provence Verte. Cette marque permet de mettre en avant des établissements qui offrent des prestations de qualité, notamment concernant l'accueil et les activités qui y sont associées.



Marché des Saveurs d'Automne : anniversaire pluvieux, anniversaire heureux

Cette année, l'Office de Tourisme souhaitait fêter dignement le 10^{ème} anniversaire du Marché des Saveurs d'Automne, qui s'est déroulé le dimanche 5 octobre 2014. La journée se prépare plusieurs mois à l'avance, et seule la météo est tributaire de la réussite de la journée. La journée a commencé sous un soleil, timide mais présent. 21 producteurs locaux étaient présents sur le marché. Le traditionnel concours de soupes s'est tenu en fin de matinée, au cours duquel près de 200 gourmands sont venus donner leur avis sur « la meilleure soupe » de cette édition. A quelques voix près, c'est la soupe « Tomates Curry » d'Irène CHRISS qui l'a remporté, récompensée d'un coffret cadeau offrant un repas pour deux personnes dans un restaurant gastronomique français.

C'est après un menu automnal apprécié par 110 convives que l'orage gronda...

Cette année, le jeune chef Ruben Sarfati, ancien participant de l'émission Top Chef et vainqueur de l'émission Un Dîner presque parfait (émission du groupe M6), nous a fait l'honneur de sa présence tout au long de la journée. Il est allé à la rencontre des producteurs du marché et a joué le jeu de la dégustation pour le concours de soupe ; l'après-midi, malgré la pluie battante, il s'est mis en cuisine et a su contenter les papilles des gourmets qui ont assistés à ses deux ateliers culinaires intitulés « Ravioles de langoustines bisque citronnelle gingembre » et « Religieuse vanille caramel beurre salé ». La journée fut quelque peu humide ! Mais très chaleureuse et mémorable.

C'est un fait : Cotignac est aujourd'hui l'un des villages les plus visités du territoire de la Provence Verte et du département.

On aime y venir et y revenir, et les nouveaux curieux y reviendront « c'est sûr ! ». Tout au long de l'année, le village sait jouer de ses charmes : on y aime son calme hors saison, et son dynamisme estival, ses grandes animations culturelles et ses manifestations locales authentiques. A toute heure de la journée, il offre à ses habitants et vacanciers de multiples facettes, que de nombreux artistes se plaisent à dessiner. Qu'on se le dise : il fait bon vivre et séjourner à Cotignac !

Marion CALI

TRANSFERT DE COMPÉTENCE

A partir du 1^{er} janvier 2015, l'office de tourisme municipal de Cotignac devient une antenne de l'Office de Tourisme de la Provence Verte.

Cette réorganisation de l'accueil touristique, effectuée sur tout le territoire, induit principalement des changements pour les collectivités mais ne touchera pas les usagers des offices de tourisme et les professionnels de la commune qui y trouveront toujours une information de qualité, des conseils engagés et un vrai service.

Marion CALI continuera à vous y accueillir, aidée par des saisonniers, pour vous renseigner sur l'offre touristique de Cotignac et des 42 autres communes de la Provence Verte.

Commission animée par Nicolas VASSAL
Conseiller municipal délégué

Un monument majeur du terroir

Nous n'avons trouvé que peu de documents permettant de reconstituer l'histoire de la Chapelle Saint-Martin, aussi nous référerons-nous à l'ouvrage de M. Gabriel Henri BLANC *Histoire religieuse de Cotignac*, à celui

d'Octave TEISSIER *Histoire de la commune de Cotignac*, aux écrits de Yann CODOU et aux études de Gérard EMOND.

« Il est difficile d'assigner une date précise à la fondation de Cotignac. Dans le cadre de la conquête romaine, la cité s'établit sur le plateau des Plaines. Entre 400 et 500, il est possible que déjà UN PREMIER LIEU CULTUEL CHRÉTIEN se dressa sur l'emplacement de la chapelle actuelle. Vers l'an 1000, après la défaite des Sarrasins, il semble que le village des Plaines et son édifice chrétien sont passablement détruits. Ses habitants (venus se réfugier au pied du Rocher et autour du Château au cours de ces invasions) y retournèrent et entament une reconstruction.

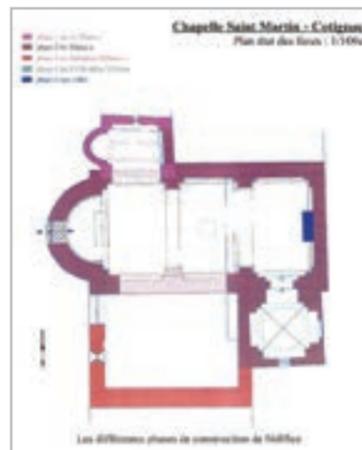
Vers l'an 1050 est édifié sur le même emplacement que le premier édifice chrétien, l'édifice actuel et son prieuré, sous le vocable de Sainte-Marie et Saint-Martin. Le prieur fut le premier curé de la paroisse de Cotignac. Jusqu'à la Révolution, le lieu et l'édifice actuel de Saint-Martin ont constamment été nommés ensemble : Sainte-Marie et Saint-Martin les premiers temps, puis Saint-Martin et Notre-Dame, ensuite Saint-Martin et Notre-Dame-la-vieille après les apparitions de Notre-Dame de Grâce sur le mont Verdaille en 1519.

En 1266, l'implantation du nouveau village au pied du Rocher est suffisamment avancée pour y construire la nouvelle église paroissiale, marquant ainsi la désaffectation de Saint-Martin.

En 1670, Saint-Martin est devenu une chapelle champêtre de Cotignac, et son abandon effectif par l'autorité ecclésiastique du village sera combattu pendant plus de deux siècles par les évêques.

L'année 1840 est marquée par le retour au culte de la chapelle par ordonnance du Roi Louis Philippe du 26 janvier 1840 ; extrait de l'article 1^{er} : *le trésorier de fabrique de l'église curiale de Cotignac est autorisé à accepter la donation d'une chapelle dédiée à Saint-Martin sise sur le territoire de la commune de Cotignac et estimée à deux cents francs ; la dite donation faite par le sieur Charles Allemand, aux termes d'un acte public du 27 mars 1830, à la charge de faire célébrer annuellement quatre messes basses dans*

cette chapelle, à partir du décès du donateur, et d'y placer un banc à quatre places, à l'usage de ce dernier et de sa famille. Le banc à quatre places est toujours dans la chapelle et Mme Martin née Allemand est décédée en 2002. Les parcelles mitoyennes étant privées, l'orientation de la chapelle est inversée, l'accès ouest est condamné et une porte est percée dans l'abside. En 1905, avec la loi de séparation de l'Église et de l'État, la chapelle deviendra édifice public, mais uniquement la partie cédée par la famille Allemand. Elle est laissée à l'usage du culte et du clergé.



L'édifice est complexe et comporte trois grande périodes de construction.

Il est formé aujourd'hui d'une nef* majeure assez large, divisée en trois travées et terminée par une abside* semi-circulaire.

Dans la partie méridionale est élevée une chapelle de dimensions réduites, comportant des arcatures* latérales et une absidiole*. Vers le nord, accolé à la moitié orientale de la nef, un espace évoque une seconde nef, communiquant avec la nef primitive par une large arcade et possédant un accès indépendant à partir de l'est. Cet espace n'a pas de chœur mais on y a aménagé un vaste enfeu*. Dans la partie occidentale du mur nord de la nef majeure, une porte permet d'accéder à un narthex* qui était à l'origine largement ouvert vers l'extérieur et a été transformé par la suite en annexe en obturant les ouvertures.»



“Les lieux sont aussi des liens.
Et ils sont notre mémoire”



Cette citation de Philippe BESSON illustre bien toute l'attention que l'on doit porter à notre patrimoine architectural mais également à l'environnement dans lequel il s'inscrit.

Cotignac, petit village au cœur de la Provence, blotti au pied d'un rocher de tuf, cerné par le mont Verdailles à l'Ouest et la colle de Pierre à l'Est est, comme l'a si bien dit M. LAVERNE, architecte paysagiste lors de sa visite en juillet dernier : « un village dans un jardin ».

Et c'est dans ce site exceptionnel que durant des siècles, génération après génération, les femmes et les hommes de Cotignac ont bâti le village tel que nous le connaissons actuellement.

Le Patrimoine est le témoin de l'évolution des conditions et des modes de vie d'une communauté au cours des siècles passés. Il est la mémoire de nos ancêtres, leur héritage. En cela, nous avons le devoir de le préserver, de l'enrichir par nos actions et de le transmettre aux jeunes générations.

C'est dans cet esprit de sauvegarde, de mise en valeur et de transmission du patrimoine que l'équipe municipale entend entreprendre la restauration de la chapelle Saint Martin édifée sur l'emplacement du premier village de Cotignac. Les fresques découvertes sur la voûte d'un des bâtiments constituant la chapelle, ont un caractère exceptionnel et méritent une attention toute particulière.

Le montant des travaux estimé par le cabinet d'architecture Wood est conséquent puisqu'il dépasse les 300 000 €. Les financements publics sont de plus en plus faibles et difficiles à obtenir pour ce type d'opération.

Les subventions publiques ne suffiront donc pas à financer l'ensemble des travaux à réaliser.

La chapelle Saint-Martin nous a ouvert ses portes dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2014, le samedi 20 septembre dernier.

A cette occasion, M. Gérard EMOND, spécialiste en restauration de peintures murales, nous a exposé son hypothèse sur les différentes étapes de l'évolution de la chapelle. Le clou de la visite aura été la présentation au public d'une partie des fresques qui couvrent la voûte de la chapelle Saint Martin, M. EMOND confirmant une nouvelle fois le caractère exceptionnel de ces fresques en Provence.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de lancer une souscription publique via la Fondation du Patrimoine dont le lancement officiel est prévu début 2015. La souscription est le mode privilégié pour aider les porteurs de projets publics (Etat, collectivités territoriales) et associatifs, à financer la sauvegarde et la valorisation de leur patrimoine de proximité (immobilier, mobilier, naturel) grâce au recours au mécénat populaire.

Au travers de cette campagne de mobilisation, les habitants, les commerçants et les entrepreneurs locaux, les touristes, et toutes les personnes attachées au site, peuvent faire un don affecté au projet, afin de recueillir les sommes nécessaires à son aboutissement. Les donateurs, privés et entreprises, se voient alors délivrer un reçu ouvrant droit à des réductions d'impôts.

Le mécénat populaire c'est avant tout une opportunité de pouvoir rassembler des personnes de tout âge, de tout horizon, de toute catégorie sociale, autour d'un projet commun, un projet qui a du sens et qui donne du sens à leur action.

Nicolas VASSAL

*nef : partie centrale d'une église qui s'étend du portail jusqu'au chœur

*abside : extrémité arrondie d'une église, derrière le chœur

*arcature : suite de petites arcades

*absidiole : petite abside sur le côté du chœur d'une église

*enfeu : niche funéraire dans une église

*narthex : porche ou vestibule où se plaçaient les catéchumènes, dans les églises

PLU, 3 lettres qui vont définir l'avenir de Cotignac

Elaborer un Plan Local d'Urbanisme, c'est l'occasion unique pour l'ensemble de la population de s'interroger sur l'avenir de son village. Loin d'être un exercice qui donne de simples droits à construire, le PLU est aussi un moment de réflexion collective pour tenter de garantir à tous un développement urbain harmonieux tant sur le plan des espaces urbanisés, de l'environnement que des paysages. Même s'il fait appel à des spécialistes de l'urbanisme ou encore de l'environnement, l'élaboration d'un P.L.U est un moment privilégié de dialogue entre les élus et les Cotignacéens.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA MUNICIPALITÉ AU TRAVERS DU PLU

La municipalité a donné au cabinet d'urbanisme chargé de l'élaboration de ce document 5 objectifs principaux qui sont autant de questions à résoudre pour l'avenir de Cotignac.

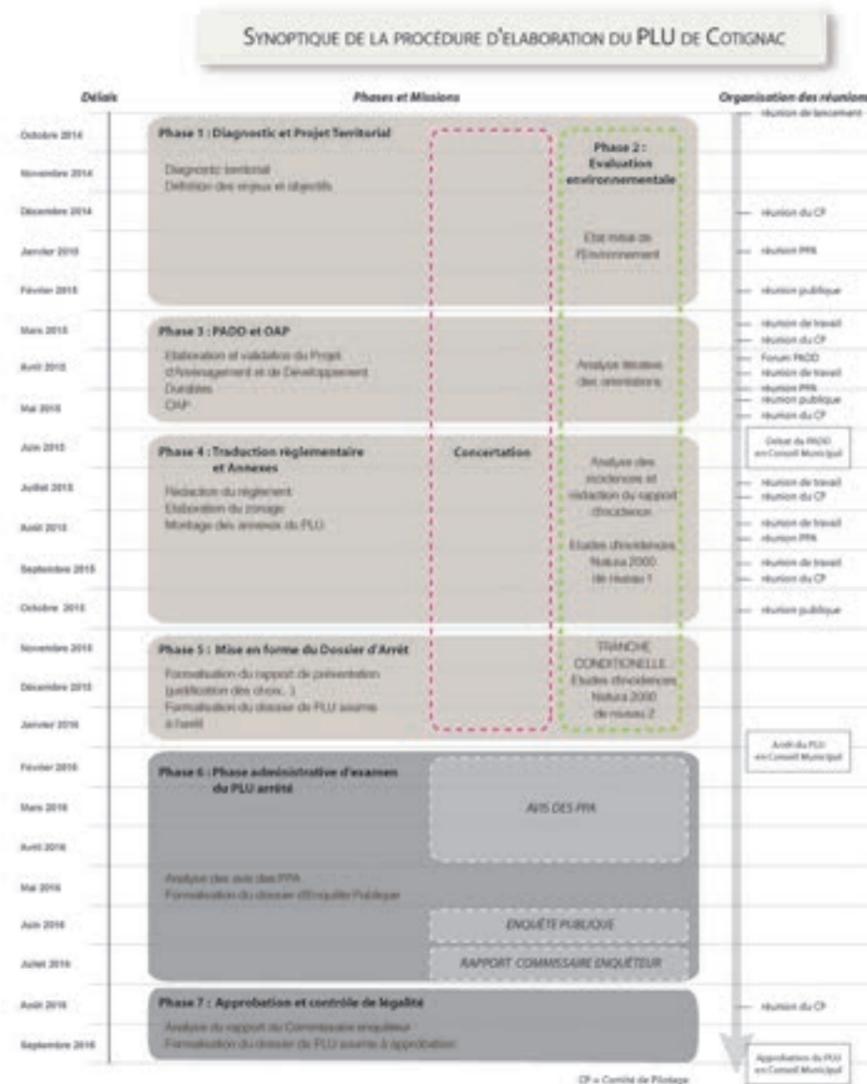
- 1 Redynamiser l'offre de logement pour actifs. Permettre à de nouvelles familles de pouvoir s'installer à Cotignac nous a paru être un élément essentiel de vitalité pour l'avenir de notre village mais aussi d'équilibre entre les générations.
- 2 Préserver et valoriser les espaces naturels et patrimoniaux : Cotignac se caractérise par un environnement exceptionnel qui doit être préservé mais aussi valorisé pour assurer son développement économique ou encore touristique.
- 3 Maintenir un secteur agricole dynamique. Ce secteur est l'identité même de notre village et doit pouvoir le rester encore longtemps.
- 4 Intégrer les enjeux budgétaires à venir. Les contraintes financières devront servir à valider les hypothèses de développement de la commune notamment en termes de réseaux.
- 5 Partager les enjeux du développement durable avec les Cotignacéens. L'un des enjeux de l'élaboration du PLU sera de réussir une réelle démarche concertée pour aboutir à un document partagé par tous.

LE PLU, UN DOSSIER COMPOSÉ DE 4 PARTIES

- 1 Le rapport de présentation qui expose l'état des lieux de la commune (état initial de l'environnement, définition des besoins, analyse des perspectives d'évolution...) et justifie les choix d'aménagement retenus et la réglementation fixée.
- 2 Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les objectifs d'aménagement dans tous les domaines de la vie quotidienne : logement, activités économiques, déplacements, équipements publics, cadre de vie, environnement, patrimoine... dans un souci de durabilité et d'équilibre et de préservation des espaces naturels et agricoles.
- 3 La réglementation (plan de zonage et règlement) qui répond aux questions « Que construire ? », « Où construire ? » et « Comment construire ? ».
- 4 Les annexes qui apportent des informations ou contraintes complémentaires à celles définies par la réglementation du PLU telles que les risques, les servitudes d'utilité publique, les réseaux.

UN ÉCHÉANCIER CONTRAINT PAR LA LOI

Le législateur a récemment imposé aux communes dotées d'un POS d'élaborer leur PLU avant Mars 2016



La préservation de la qualité de l'environnement et sa mise en valeur font partie des principaux engagements du programme de la nouvelle mandature.

La richesse et la spécificité de notre environnement ont, d'ailleurs, été distinguées, au niveau européen, par la mise en place d'une zone «**Natura 2000**» qui couvre une partie importante du territoire de la commune. Cette zone dénommée Sources et Tufs du Haut Var a été créée pour protéger le biotope et notamment les espèces animales rares ou en voie de disparition comme les écrevisses à pattes blanches ou certaines variétés de chauves-souris qui subsistent encore dans le massif du Bessillon.

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT PASSE AUSSI PAR

Une politique de gestion des déchets proactive visant à réduire le plus possible la quantité des mises en décharge et à recycler ou valoriser tous les déchets qui peuvent l'être.

Les efforts conjugués du SIVOM et des services techniques de la Mairie, ont permis à Cotignac de disposer désormais de 28 colonnes de tri sélectif implantées dans les différents quartiers de l'agglomération et du territoire de la commune. Grâce à ce dispositif, la collecte sélective (verre, papier, emballages) a progressé entre 2009 et 2013 de 140 tonnes à 163 tonnes, soit de 48 à 72 Kgs annuels par habitants.

Cette progression est encourageante et doit continuer à évoluer dans ce sens.

Une politique de gestion de l'eau dynamique permettant d'améliorer les réseaux de distribution ainsi que l'assainissement.

Dans ce but, des budgets significatifs vont être consacrés, au cours des prochains exercices, à la modernisation de ces réseaux ainsi qu'à l'entretien /renouvellement de la station d'épuration.

Par ailleurs, soucieuse de préserver la santé des Cotignacéens, la Municipalité a signé une convention l'engageant à **réduire l'usage des produits phytosanitaire et pesticides** dans le nettoyage des voies et chemins et à supprimer totalement leur emploi sous un délai de quatre

ans. Cette démarche s'accompagne de l'acquisition de matériels de nettoyage non polluants et d'engins électriques.

D'autre part, un enjeu primordial de la politique environnementale consiste à prémunir notre commune contre les risques majeurs – inondation et incendie – en participant à **l'élaboration du Plan d'Action de Protection contre les Inondations (P.A.P.I.)** dans le cadre du Syndicat Mixte de l'Argens, à la protection de la Cassole en coopération avec le Comté de Provence et en collaborant au Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement de la Forêt – PIDAF.

Enfin, la prise de conscience de la fragilité de notre environnement passe aussi par **l'information et l'éducation de nos jeunes enfants.**

Le groupe scolaire, en partenariat avec la Mairie, est, ainsi engagé dans une démarche de sensibilisation des élèves qui vont bénéficier de séances d'information du personnel de Natura 2000 et participeront au défi national Recyclum, programme de recyclage des lampes usagées ayant pour objectif le financement de la construction d'écoles en Afrique.

Cette deuxième édition du Défi Recyclum offre également des contenus éducatifs permettant de développer l'éco-citoyenneté chez les 7 - 11 ans dans le cadre des activités périscolaires.

Objectifs environnementaux dans le domaine de la Forêt et des Terres agricoles

Parmi les engagements souscrits pour l'actuelle mandature, la nouvelle municipalité de Cotignac s'est fixé trois grands objectifs dans le domaine de l'environnement.

LA PRÉSERVATION DE LA FORÊT

La commune de Cotignac, une des plus boisées du Var - adhérente à l'Association départementale des Communes Forestières (C.O.F.O.R.), dispose d'une surface de bois et taillis de 2 816 ha sur un total de 4 426 ha (dont 1 124 ha de bois communaux et 1 692 ha de forêts privées).

Il est donc apparu indispensable de s'attacher à la préservation des massifs forestiers de la commune et de veiller au maintien de la biodiversité à l'intérieur de ces surfaces boisées.

Ainsi, une expérience de « mise sous cloche » de certaines surfaces pourrait être lancée dans le cadre de la zone Natura 2000 qui couvre une importante partie du Massif du Grand Bessillon.

LA REMISE EN CULTURE DES ESPACES À VOCATION AGRICOLE

De même, des surfaces non négligeables – et qui ont tendance à s'accroître – de terres à vocation agricole sont laissées en jachère ou même à l'abandon pour divers motifs (exiguïté des parcelles, départ à la retraite des propriétaires sans successeurs, conditions d'exploitation difficiles).

La surface agricole utilisée (SAU) est, ainsi, passée entre les années 2000 et 2010 de 841 ha à 680 ha et le nombre d'exploitants de 127 à 60 sur cette même période.

Face à cette situation, notre objectif consiste à inciter les propriétaires à remettre en culture ces parcelles délaissées et de trouver les effets de levier, y compris financiers, favorisant cette orientation.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION DE LA BIOMASSE

Le morcellement des forêts privées et leur étendue souvent trop modeste, pour certaines, constituent des facteurs contraignants pour les propriétaires désireux d'exploiter leurs bois dans les meilleures conditions.

Rappel : seules les surfaces boisées de 25 ha ou plus doivent disposer d'un PSG (Plan Simple de Gestion).

Dans ce cadre, nous souhaitons rechercher les moyens de faciliter l'exploitation de la biomasse afin de profiter des équipements industriels qui se développent en aval de la filière bois : Centrale de Biomasse à Brignoles (Société INOVA à Nicopolis).

Jean DEGOULET

COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS DE COTIGNAC

Le C.C.F.F. de Cotignac compte 14 membres (bénévoles), 2 véhicules 4 x 4 avec citerne de 500 litres, des motopompes et des moyens radios.

Les Missions du C.C.F.F. :

- Sensibiliser le public au travers de Campagnes d'Information par la distribution de dépliants auprès des touristes, promeneurs. Le C.C.F.F. participera également à la sensibilisation auprès des scolaires (projet en cours de réalisation en début du printemps 2015).
- Surveiller les massifs et alerter par des missions de patrouilles sur les routes de la commune et chemins forestiers, de guets en Vigie (pour Cotignac, le Bessillon), de diffusion de l'alerte par transmission radio.
- Intervenir et assister les secours, en intervenant sur les feux naissants et par le guidage et l'assistance logistique aux pompiers.

Guy BONNEFONT, *Président Délégué*

Commission animée par Susana IWASE HANSON
Conseillère municipale déléguée

Article écrit par Odile BLANC
Directrice



La nouvelle municipalité a le souhait de placer les Cotignacéens au cœur de l'action municipale. Ainsi, de nouveaux outils de communication ont été mis en place

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

www.mairiecotignac.fr

Totalement modernisé et réactualisé, il présente toutes les actualités de la commune : réunions publiques et conseils municipaux, délibérations, festivités ; mais aussi toutes les coordonnées des services municipaux et des activités commerciales. Il permettra également aux citoyens d'avoir accès aux différents documents nécessaires aux démarches administratives.

LA NEWSLETTER « COTINEWS »

Cet outil de communication vous présente les actualités et les moments forts à Cotignac. Elle reflète les activités et manifestations du village, et évoque des questions spécifiques au niveau de la commune liées à l'actualité politique ou administrative (ex : suivi de la réforme territoriale, l'intercommunalité, l'économie locale...). Une rubrique particulière soulignant chaque fois 3 à 4 initiatives qui ont apporté un changement significatif dans notre village, sous le thème « ils ont choisi Cotignac, ils travaillent à Cotignac... » la complète. Elle est éditée depuis le 1^{er} décembre 2014 et est disponible sur le site Internet, mais également sur les boîtes mail des intéressés (inscriptions sur le site internet). La newsletter paraît tous les deux à trois mois.



LA BOÎTE À IDÉES

Elle est installée dans le hall d'entrée de la mairie ; elle permet aux Cotignacéens d'exprimer leurs idées, mais aussi leurs sentiments, suggestions et rêves pour le village. Chaque mois, dans la rubrique « A votre écoute » du site Internet, vous retrouverez la liste des questions posées ainsi que les réponses apportées.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous pouvez « aimer » la page Facebook et suivre sur Twitter l'actualité de votre commune.

Nous avons souhaité mettre en place un nouveau mode d'écoute des Cotignacéens ; ainsi des comités citoyens permettront au public de participer aux grands projets communaux et des réunions publiques semestrielles seront organisées pour rendre compte des actions engagées.

Susana IWASE HANSON

EFFECTIF : 66 élèves pour 3 classes

DIRECTRICE : M^{me} Odile BLANC

CLASSE DES TOUT-PETITS ET PETITS :

3 élèves nés en 2012 et 18 élèves nés en 2011

M^{me} Odile BLANC/Aide maternelle : M^{lle} Julie PASQUINI

CLASSE DES MOYENS

24 élèves nés en 2010 – M^{me} Laetitia LOPEZ

Aide maternelle : M^{me} Virginie CORTI

CLASSE DES GRANDS

21 élèves nés en 2009 – M^{lle} Mélanie MARFI

Aide maternelle : M^{me} Marie-Louise CARAT

L'équipe est complétée par Mesdames Maryse PASQUINI et Marie JULIEN, qui assurent la préparation des repas et la garderie périscolaire du matin et du soir.

Il y a cette année 66 élèves issus de 56 familles, comme toujours de diverses nationalités. C'est une agréable caractéristique du village et donc de l'école.

Les élèves y apprennent ainsi, en situation, que nous ne parlons pas tous la même langue et que l'on peut même en parler plusieurs !

Depuis 2008, le programme national comprend 5 domaines :

- S'approprier le langage, Découvrir l'écrit »
- Devenir élève »
- Agir et s'exprimer avec son corps »
- Découvrir le monde »
- Percevoir, sentir, imaginer, créer »

Un nouveau programme doit entrer en vigueur à partir de septembre 2015.

Dans le cadre de l'opération nationale « Lire et Faire lire », plusieurs lectrices et un lecteur bénévoles offrent aux élèves de leur temps, en venant lire des livres au cours des heures scolaires et/ou sur le temps méridien. Nous remercions Jeanne BAGARRE, Francis BESSON, Gisèle BEX, Françoise LÉCONTE, Michèle LEGROS, Françoise RENAULT, Hélène RIERA, Paulette MAHERAULT ; leurs lectures sont de beaux moments de partage et de rencontre entre générations.

Au cours de l'année scolaire 2013/2014, de nombreuses sorties ont eu lieu grâce à l'aide financière de l'A.A.P.E :

- Sorties au cinéma,
- Découverte de l'univers de la ferme et d'un moulin,
- Visite d'un musée
- Découverte du patrimoine du Freinet,
- Visite d'ateliers d'artisans d'art, de domaines viticoles, et du parc des grottes à Villecroze...

ECOLE MATERNELLE

Père Noël est venu avec de beaux cadeaux grâce à la contribution de la commune. La galette des Rois a pu être organisée par la commune, l'A.A.P.E. et la coopérative scolaire.

La fin d'année a été clôturée par un spectacle des trois classes et une kermesse. Nous remercions les services municipaux pour la logistique, mais également les nombreux parents bénévoles qui ont aidé à organiser la kermesse de la coopérative et tenu les stands au cours de la soirée. La classe des grands a également participé à un spectacle musical avec l'école élémentaire au théâtre du Rocher organisé dans le cadre de l'E.I.M.A.D.



Cette année, une sortie a déjà eu lieu au Centre d'Art Contemporain de Châteaufort, et de nombreux projets sont déjà prévus :

- Sorties à la galerie d'art Le Jas de la Rimade et à la ferme pédagogique de Pignans,
- Recevoir des artistes plasticiens ou leurs œuvres,
- Inviter des musiciens

Cette année aussi, Père Noël est venu ! Nous partagerons très bientôt la galette des Rois.

En fin d'année scolaire, un spectacle et une kermesse auront lieu, pour le plus grand plaisir des enfants, de l'équipe de l'école et des parents. Quelques-uns ont déjà manifesté le souhait de la préparer plus tôt pour la rendre encore plus attractive.

Je remercie la municipalité, en particulier Patrice BERNE, en charge des affaires scolaires, ainsi que les services municipaux, qui permettent de diverses façons par leurs actions et leur écoute que tout se passe pour le mieux.

La direction est une tâche à responsabilité, mais également enthousiasmante, que j'ai la chance de réaliser entourée d'une équipe où chacune dans son rôle fait en sorte d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions pour un bon début de scolarité.

Une rentrée inscrite dans les réformes des rythmes scolaires

Commission animée par Patrice BERNE
Conseiller municipal délégué

EFFECTIF : 83 élèves pour 4 classes

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

CP : 22 élèves - M^{me} Anne-Sophie LISSORGUES

M^{me} Marie DE MARCO

CE1/CE2 : 20 élèves - M^{me} SIMONDI Carine

CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS

CE2/CM1 : 20 élèves - M^{me} Sandra CHATEAU

CM1/CM2 : 21 élèves - M. Patrice BERNE directeur

M^{me} Amaryllis BOLLA

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE : M^{me} Johanne FUENTES

L'équipe est complétée au niveau municipal par Mesdames AZNAR, LODOR et CAVELIER.

La surveillance de la demi-pension est assurée par le directeur, M^{me} Gisèle MERCIER et M. David SIMEON.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE



C'est une rentrée dans les meilleures conditions qui a débuté le 2 septembre 2014.

L'année 2013/2014 a été jalonnée de plusieurs projets de classe qui ont donné suite à de nombreuses actions.

L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire)

a permis aux élèves de rencontrer d'autres camarades du département dans un cadre sportif ou citoyen : journée basket au palais des sports à Toulon, pétanque à Draguignan, sécurité routière à Hyères, la randonnée du « Petit Poucet »

Un projet de chant choral a été mis en place en partenariat avec l'EIMAD (Ecole Intercommunale de Musique, d'Arts et de Danse du Comté de Provence) avec pour aboutissement une prestation au théâtre du Rocher dans le cadre de la fête des écoles sur le thème de l'Amérique du Sud.

Des sorties culturelles au théâtre de Draguignan ont fait entrer les élèves dans l'univers de la danse de rue (hip-hop, RN'B) et au musée de la Préhistoire de Quinson où nos écoliers ont participé à des ateliers techniques et créatifs prolongeant l'enseignement de l'histoire dans nos classes. Notons que tous les déplacements pour ces sorties pédagogiques ont été pris en charge par la commune, la coopérative scolaire prenant en charge les entrées, ce qui implique une gratuité pour tous les élèves.

Une formation aux premiers secours pour les classes des plus grands a été dispensée par les sapeurs-pompiers de Cotignac (Messieurs TCHALAKIAN et DAAS) et a permis de délivrer aux futurs 6^{ème} l'A.P.S (Attestation des Premiers Secours).

Un projet théâtre pour les plus grands, mené bénévolement et très professionnellement par Francis BESSON (aidé de Danièle ROCHET) qui ont travaillé de façon hebdomadaire dans la classe du directeur toute l'année pour aboutir à la représentation de qualité au théâtre du rocher le 28 juin avec 2 pièces :

« L'histoire du soldat » de Ramuz et le conte philosophique « Dis est-ce que ça repousse les ailes ? »

Grâce au financement de la municipalité et de l'AAPE, toutes les classes de l'école ont bénéficié de séjours culturels ou de classes transplantées (classes vertes) :

- Les classes de Mesdames LISSORGUES et SIMONDI ont passé une semaine à Auzet (04) dans le cadre d'un séjour accès sur l'environnement et la musique. Un séjour qui chaque année conquiert les écoliers et leurs enseignants tant les services proposés sont de qualité dans ce centre des Alpes de Haute Provence.



- La classe de Mme CHATEAU est allée découvrir les châteaux de la Loire et le Puy du Fou, fixant les compétences acquises en classe sur la Renaissance et concrétisant les enseignements.

Les CM1/CM2 sont partis pour une visite historique, culturelle et scientifique de la capitale : tour Eiffel, palais de la découverte, château de Versailles, musée et Dôme des Invalides,.....



Les enseignants remercient tous les parents qui ont participé tout au long de l'année à l'encadrement de ces sorties. L'année 2014/2015 a bien démarré avec une participation remarquable d'élèves impliqués aux virades de l'espoir au travers de dessins et d'un après-midi course à pied, et l'intervention d'un chef cuisinier dans le cadre de la semaine du goût.

Les actions et projets pour cette nouvelle année scolaire sont riches et variés. Ils vont concerner entre autre l'éducation au développement durable avec un défi à réaliser, une participation à la réhabilitation de la chapelle St Martin et de la Cassole.

A partir de cette année les informations seront toujours affichées sur le panneau de l'école et dans le cahier orange des élèves, mais aussi sur le site internet de mairie.

Bonne année scolaire,
Patrice Berne, directeur

ACTIONS ET MANIFESTATIONS ORGANISÉES

L'année scolaire 2013/2014 fut à nouveau rythmée par les nombreuses actions et manifestations organisées par l'A.A.P.E. et sa présidente Susana IWASE HANSON ayant pour but de récolter des fonds pour les enfants scolarisés.

Le bal d'Halloween, le cinéma à Noël, le loto au mois de janvier, le carnaval en mars, le vide grenier au mois de juin, les feux de la St Jean et la grande Pasta party (400 couverts !) ont permis de financer : l'achat de nouveaux matériels et équipements nécessaires aux écoles maternelles et élémentaires, le transport des différents voyages scolaires le voyage au ski, l'aide aux enfants issus de famille en difficulté financière.

En octobre dernier, à l'issue de l'assemblée générale, une nouvelle équipe a été élue :

Présidente : Célia GENTAUD

Vice-président : Nicolas FRANCOIS

Trésorière : Susana IWASE HANSON

Secrétaire : Laura DEHOLLANDER

L'équipe de l'AAPE s'est engagée pour une année toujours pleine d'énergie et de dynamisme, et de nombreux bénéfices pour les enfants de Cotignac.

Susana IWASE HANSON



A Cotignac les rythmes scolaires ça fonctionne !

Depuis la rentrée 2014, tous les élèves bénéficient des nouveaux horaires à l'école.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

Notre commune a su s'adapter à ce changement important pour les enfants, les parents et les professionnels de l'éducation (animateurs et enseignants).

En effet depuis de longs mois la commune s'est penchée sur cette nouvelle organisation afin d'être prête, efficace et compétente pour cette rentrée. Des agents de la commune et des élus ont participé à de nombreuses réunions départementales pour bien comprendre les enjeux et les finalités de cette réforme.

Un long travail a été entrepris en amont.

C'est M^{me} Rébecca ALLOUCH qui a pris en charge cette tâche, en rédigeant le P.E.D.T. (Projet Educatif Territorial) en concertation avec les directeurs d'école, la municipalité, les associations du village. C'est elle qui coordonne aujourd'hui les Nouvelles Activités Périscolaires.

Le travail n'était pas simple : mise en place de plannings d'activités, organisation de l'occupation des locaux, gestion des ressources humaines sans oublier le contenu éducatif des activités qui dans la mesure du possible devrait de plus en plus lier le P.E.D.T. et le projet d'école ou du moins les projets de classe. La commune de Cotignac était prête et a mis en place la réforme. Certes des régulations sont à prévoir tout au long de l'année via une collaboration entre les équipes d'animation/enseignants/ et les services municipaux, mais un bon projet quel qu'il soit doit être régulé pour fonctionner et s'améliorer !

QUELQUES CHIFFRES

NAPS (Nouvelles Activités Périscolaires)

- Gratuites à Cotignac
- De 15h25 à 16h30
- 90 % des élèves y sont inscrits soit 75 élèves sur 83 en élémentaire et une proportion identique en maternelle.

Accueil et aide aux devoirs

- De 16h30 à 17h30
- 20 % des élèves inscrits, soit une vingtaine d'élèves.

Pour l'élémentaire

Les activités sont réparties sur l'année et tournent sur la semaine pour que chaque classe puisse bénéficier d'activités variées. A chaque période (7 semaines entre 2 vacances scolaires) les thèmes des activités changent.

Activités de la première période (Septembre - Octobre)

- Etude par les enseignants
- Zumba avec Sabine DELAFLOR
- Environnement avec Nicole CHIEZE
- Arts plastiques avec Gisèle MERCIER et un professeur de l'EIMAD M. Lou GEISEN
- Activités physiques avec David SIMEON et Flore LODOR.

Activités de la 2^{ème} période (Novembre - Décembre)

- Poursuite des activités de la première période
- Expression théâtrale avec Francis BESSON.

Au cours de l'année, d'autres activités entreront dans le dispositif : ateliers de poterie, apprentissage de l'anglais, cours de secourisme, danse country...

Pour la maternelle

Ce sont les aides maternelles (Virginie CORTI, Julie PASQUINI et Marie Louise CARAT aidées de Maryse PASQUINI et Marie JULIEN) qui assurent l'animation après la classe.

Elles proposent aux enfants des activités variées autres que celles de la journée de classe, avec du matériel différent.

La richesse et l'implication du travail accompli par tous ces intervenants est remarquable.

En conclusion, une réforme appliquée au mieux, un résultat plus que positif, des enfants motivés et heureux d'y participer, des familles rassurées et satisfaites, et une équipe d'animation compétente, dynamique et impliquée !

Patrice BERNE

Un **règlement intérieur** concernant ce dispositif a été rédigé ; nous demandons aux parents de veiller scrupuleusement à l'appliquer.



L'accueil de loisirs de Cotignac peut recevoir jusqu'à 94 enfants par jour pendant les premières semaines de chaque petite vacance et les 5 premières semaines des vacances d'été. Les inscriptions débutent avant chaque période à réception de la convocation distribuée dans les écoles.

Une équipe d'animateurs diplômés est responsable des groupes d'enfants par tranche d'âge de 3 à 6 ans pour les maternelles, de 6 à 11 ans pour les élémentaires et de 12 à 14 ans pour les ados.

LISTE DES INTERVENANTS DE L'ANNÉE 2014

Equipe permanente fonctionnant sur l'Accueil de loisirs pendant les NAP (Temps Périscolaire) et les périodes de vacances

- Rébecca ALLOUCH
Responsable du service Jeunesse et Directrice de l'ALSH
- David SIMEON
Animateur Sportif Communal et Adjoint de Direction de l'ALSH
- Nicole CHIEZE
Animatrice Diplômée en Contrat Aidé
- Gisèle MERCIER
Animatrice Diplômée en Contrat Aidé

Equipe Vacataire s'ajoutant à l'équipe permanente uniquement pendant les vacances scolaires

- Karine CAILLON *Adjointe Pédagogique Animatrice Diplômée*
- Flore LODOR *Animatrice Diplômée*
- Guillaume MELZESSARD *Animateur Diplômé*
- Sofiane NIANG *Animatrice Diplômée*
- Jessica TREMELLAT
Aide-Soignante Diplômée d'Etat, Animatrice Assistante Sanitaire

Stagiaires formées sur l'été 2014

- Emilie PRAVAZ *Stagiaire BAFA*
- Coline LODOR *Stagiaire BAFA*

Les Projets 2014 de l'Accueil de loisirs

Cette année le thème porteur de notre projet pédagogique était « Cotignac, Richesse et Culture Internationale ». Voici ce que nous avons développé à travers ce thème :

- **Groupe des petits 2/4 ans avec Nicole, Elsa et Sofiane :** l'Océanie. Activités manuelles autour du thème, fabrication de décors pour le spectacle, visite des musées et parcs animaliers.
- **Groupe des 5/7 ans avec Guillaume et Gisèle :** l'Asie. Visite du musée des arts asiatiques, mini-camp sous yourtes à Ginasservis, ateliers manuels et préparations des danses du spectacle de fin de saison, travail autour de la soie au musée de la Garde Freinet.

- **Groupe des 8/9 ans et des 10/11 ans avec Flore et Jessica :** Les Amériques. Activités artistiques, sorties à thème (Musée de la marine, Zoo de la Barben, Memphis dîner, parc accrobranches).
- **Groupe des Pré-Ados (12/14 ans) avec Karine :** l'Afrique (ce thème n'a été abordé que les 3^e et 4^e semaines du centre). Préparation du spectacle autour de ce thème.

Les Projets de séjours spécifiques aux pré-ados :

- 1^{ère} semaine des vacances : Séjour en Auvergne avec découverte du parc des volcans, activités sportives de pleine nature, camping à la ferme, visite du parc Vulcania.
- 2^{ème} semaine des vacances : Séjour sur l'île de Port-Cros, organisé en partenariat avec la F.O.L. du Var et financé en partie par le Conseil Général du Var.

Rebecca ALLOUCH

SÉJOUR EN CORSE

Les Projets de séjours spécifiques aux ados (14/17 ans)

Après l'Espagne, le Pays Basque les années précédentes, l'équipe pédagogique a décidé cette année de retourner sur l'île de beauté. La Corse ne se raconte pas, elle se vit ! Encadrés par Rebecca ALLOUCH, Patrice BERNE, Karine CAILLON et Patrice GUARINO, 14 jeunes ont sillonné les criques idylliques aux eaux turquoise de la Méditerranée et la montagne sauvage. Partis de Toulon, ils ont pu pendant 10 jours, par le biais d'activités sportives de pleine nature, apprécier des paysages à couper le souffle.

VTT dans le désert des Agriates, escalade et via ferrata dans les gorges de l'Asco, ski nautique et bouée tractée dans le golfe du Valinco, randonnée dans la vallée de la Restonica et canyoning aux aiguilles de Bavella ont procuré aux adolescents cotigna-

ciens de fortes sensations, des souvenirs et de grands moments de convivialité. Des moments très sportifs, qui étaient entrecoupés de moments de détente sur les plages magnifiques, ou dans des torrents aux eaux cristallines, sans oublier la partie culturelle du séjour par la visite de la vieille ville de Bonifacio.

Mais qui dit plaisir, dit aussi tâches quotidiennes :

monter le camp sous tentes, faire les courses, préparer les repas, faire la vaisselle, la lessive... Et cela dans la bonne humeur.

Bref un séjour inoubliable pour tous !

Patrice BERNE



“La jeunesse est un sport que l'on peut, que dis-je : que l'on doit pratiquer toute sa vie”.

“Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre”.

Henri JEANSON

NOS ASSOCIATIONS SPORTIVES SE SONT PARTICULIÈREMENT DISTINGUÉES

COTIGNAC TENNIS CLUB

Cette année, le club a été élu meilleur club du département dans sa catégorie, récompense qui a été attribuée par le Comité Départemental du Tennis du Var, basée sur les participations aux différents championnats et compétitions (plusieurs équipes jeunes et adultes masculins et féminines ; les entraînements sont assurés par M^{me} Laetitia SALVAT - Professeur diplômé d'Etat - et par M. David SIMEON - Animateur sportif ; grands et petits adhérent au Club pour le bonheur de tous.



LE VAL-BESSILLON

Depuis maintenant 3 ans que l'Entente Sportive du Bessillon et le Sporting Club Valois ont fusionné pour former le VAL-BESSILLON, les effectifs et les résultats sont à la hauteur : une mention spéciale à l'équipe seniors qui évolue en Promotion Honneur B, qui est actuellement en tête du championnat après un très bon début de saison. L'entraîneur David SIMEON et tous les éducateurs et dirigeants font un travail remarquable au sein de cette belle association.

Avec un grand nombre de jeunes enfants, la relève est sans aucun doute assurée. La mutualisation des services et des structures est un exemple de réussite.



STADE OLYMPIQUE DE COTIGNAC

Cette saison, grâce à l'engouement de plusieurs personnes et notamment de Mathieu SPRINGAUX, le Stade Olympique de Cotignac renaît : une équipe de Football à 7 a été engagée pour cette nouvelle saison dans un championnat qui fonctionne par l'intermédiaire de l'Union Française des Oeuvres Laïques et d'Education Physique (U.F.O.L.E.P) ; les résultats de début de saison sont plus qu'encourageants et la municipalité se félicite de cette initiative puisqu'elle a permis notamment les travaux d'aménagement du stade.

Thierry VERAN

Maryse VACCA,
1^{ère} adjointe

(Nom : EHPAD Xavier-Marin 83570 Cotignac)

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

La présence d'un Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est une obligation pour toutes les communes. Il est administré par un conseil d'administration dont la durée du mandat est liée au renouvellement du Conseil Municipal, soit 6 ans et composé en nombre égal de membres du conseil municipal élus en son sein et de membres nommés par le Maire participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

IL EST PRÉSIDÉ PAR LE MAIRE

Ses membres actuels sont :

Mme VACCA Maryse, *Responsable, première Adjointe*

M. PATHERON Anthony, *Deuxième Adjoint*,

Mmes ABAILLE Nicole, REYSS Anita, M. VASSAL Nicolas,
Membres du conseil municipal

Mlle BLANC Catherine, *Infirmière*,

M. DAAS Kamel, *Agent de Sécurité, Sapeur-Pompier Volontaire*

Mme MAHERAULT Paulette, *Retraitée* et Mme
LEGROS Michèle, *Membres d'association*

LES PERSONNES CONCERNÉES PAR L'ACTION DU C.C.A.S.

Ce sont les familles, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes en difficulté. Dans le cadre de ses missions obligatoires, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale. Il établit environ 30 dossiers par an qui concernent notamment l'Aide Personnalisée à l'Autonomie, les demandes d'aides ménagères à domicile ou des entrées en Maison de Retraite.

La domiciliation des personnes sans domicile stable fait également partie des attributions légales du C.C.A.S. Actuellement 7 personnes y sont domiciliées.

LES MISSIONS DU C.C.A.S.

• Mise en place de sa propre politique en fonction des besoins de la population :

Il accorde à cet effet des prestations non remboursables sous condition de ressources (aide d'urgence, aide aux vacances, aide à la mobilité), des prestations remboursables (telles que des prêts pour payer une facture) et des prestations en nature (bons alimentaires, Colis de Noël en faveur des personnes âgées de la commune).

• Aide dans les démarches administratives

Le C.C.A.S. accompagne aussi le public qui le souhaite dans les démarches administratives pour les retraites, le Revenu de Solidarité Active, le handicap auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), l'aide juridictionnelle, la mise sous protection des majeurs, et aide à remplir les dossiers. Il peut diriger le public vers les organismes d'assistance (femmes battues, planning familial, accompagnement des salariés licenciés, organismes d'adoption, assistantes maternelles etc...).

• Actions conventionnées

Le CCAS peut être amené à conventionner avec différents partenaires pour être au plus près de ses usagers. Le CCAS de Cotignac a approuvé :

- Le protocole de partenariat avec l'association Présence Verte pour la location de postes de téléassistance
- La convention de partenariat avec le C.C.A.S. de Brignoles pour le bénéfice de l'accueil de jour Alzheimer
- Plus récemment, la convention de partenariat avec la C.P.A.M. du Var, dans un souci de lutte contre les exclusions, pour agir contre la précarité énergétique, garantir les droits à l'assurance maladie et l'accès aux soins des populations fragiles.

En ce début de mandat, les nouveaux membres du CCAS planchent activement sur des dossiers importants tels que le « portage des repas à domicile ». En effet le résultat d'un sondage organisé auprès du public intéressé montre un vif intérêt pour cette initiative. La mise en place de ce projet est actuellement à l'étude.

Enfin, le CCAS souhaiterait développer, en partenariat avec l'association Garrigue, la piste du « transport solidaire » véritable besoin sur la commune, car il est en effet compliqué pour certaines personnes en difficulté de se rendre à un rendez-vous médical ou à un entretien d'embauche.

Maryse VACCA

La Maison de retraite Xavier-Marin se met à la Page Facebook



Cette page Facebook a permis, depuis près d'un an de faire connaître l'établissement au plus grand nombre et surtout de valoriser un cadre de vie et ses résidents.

Elle permet aux familles, même éloignées, de rester en contact permanent avec la structure et de pouvoir interagir au moyen de commentaires, de consulter et d'imprimer le planning mensuel d'animation, ou de voir son parent en pleine activité ou sortie (droit à l'image signé pour tous au préalable).

De même, dans le cadre de l'animation, les résidents, par petits groupes, consultent régulièrement cette page avec l'animatrice et vont lire les commentaires des familles et autres visiteurs.

Quelle surprise pour eux de constater qu'un arrière petit enfant les suit à distance, ou que des inconnus « aiment » leurs photos...

On y retrouve également des photos des bénévoles, toujours autant investis dans la vie de la structure, le personnel et les étudiants venant faire leur apprentissage, différentes vues des locaux, sans oublier « Sparadrap du Rocher », le chat des résidents.

Jean-Philippe RAVEL, directeur

NOTRE SITE INTERNET

<http://ehpadcotignac.izihost.com>

RENSEIGNEMENTS

Rendez-vous au 04 94 37 00 77

Horaires d'ouverture de bureau :

Du lundi au vendredi

8h-12h / 14h-17h30

Fermé au public le Mercredi matin



LA SAINTE BARBE Baptême du Centre de secours Maurice Roux

La traditionnelle Sainte-Barbe a été l'occasion de rendre un hommage appuyé à un Cotignacéen très apprécié en la personne de Maurice Roux en baptisant le Centre de Secours de Cotignac à son nom.

A l'origine de la création du corps des sapeurs-pompiers de Cotignac en 1970, il en est le père fondateur.

Pendant 18 ans, il a été à la tête des pompiers de Cotignac, qui étaient à l'époque sous la responsabilité des maires, sous les municipalités conduites par Henri BAUSSET, puis Henri MARTIN et Hubert BLANC. Toujours servir, telle était sa devise; il était reconnu de tous ses supérieurs, le Colonel CASTANIE, puis le Colonel LAFOURCADE, Directeurs des pompiers du Var et le Colonel ROMAN, Chef de centre de Brignoles dont dépendait Cotignac au titre de l'arrondissement.

Maurice ROUX a ensuite passé le relais à notre Chef de corps Rolland MOLINARD, de 1988 jusqu'au 31 décembre 2013, lequel a transmis le commandement à Michel GARCIN.

En présence du Colonel Martin, Directeur du SDIS, de Monsieur le Maire de Cotignac et de M. ALENA, Conseiller Général, de nombreuses décorations ont été remises à des pompiers du corps de Cotignac prouvant ainsi leur dévouement et leur attachement à ce service public si nécessaire. M. Rolland MOLINARD, ancien Chef de Corps de Cotignac, a été élevé au grade de Capitaine.



NOUS AVONS LA CHANCE À COTIGNAC DE POSSÉDER UNE BELLE SALLE D'EXPOSITION : LE CERCLE DES ARTS.

Celui-ci a été entièrement rénové dans le courant de l'automne. C'est un lieu culturel très fréquenté : de nombreux artistes exposent leur travail tout au long de l'année ; il accueille également le traditionnel Concours de crèches pendant les fêtes de Noël. 2015 sera marquée en mai-juin par une exposition prestigieuse avec trois artistes de renommée internationale qui nous honoreront de leur présence. Mais tout d'abord en avril nous rendrons un hommage à Michel ROUX, peintre cotignacéen trop tôt disparu.

Pour permettre l'accès à la culture pour tous, nous offrirons cette année encore un concert gratuit à l'ensemble de nos concitoyens dans le magnifique théâtre du Rocher. Ainsi, dans le cadre de la manifestation « Opéra au village », après avoir joué « La Périchole » au mois de juillet dernier, les musiciens du Fauvery dirigés par Philippe ALLEGRINI présenteront « Carmen ».

Enfin, nous avons mis en place cette année des cours d'arts plastiques, en plus des cours de piano, avec le concours de l'E.I.M.A.D. (Ecole Intercommunale de Musique, des Arts et de Danse) dont le siège est à Brignoles.

Corinne VUE



Le Cercle des Arts est une salle d'exposition, proposée à la location tout au long de l'année. Dossier de candidature disponible en mairie.

COURS D'ARTS PLASTIQUES

Pour les enfants :
Lundi de 16h45 à 18h15

Pour les ados et adultes
lundi de 18h15 à 19h45

Cours de piano : Tous âges :
Mardi de 15h à 20h

Renseignements : Mairie de Cotignac

Associations

Commission animée par Nicole ABEILLE,
Conseillère municipale déléguée

Depuis le mois d'avril, la Commission Vie Associative a travaillé à la coordination des festivités 2014 et à la prise de contact avec les associations du village. Pour 2015 et les années à venir, nous souhaitons consolider ce travail d'organisation et de coordination. Nous avons d'ores et déjà mis en place de nouvelles procédures (dossiers de demande de subvention, conventions,...) qui faciliteront les échanges et le travail entre la municipalité et les associations.

Notre souhait est de maintenir un niveau d'animations estivales qualitatif et attractif tout en coordonnant les événements afin d'éviter les interactions.

La Commission est à l'écoute des associations pour apporter son appui et son expertise avec la volonté de mutualiser les moyens humains, matériels et financiers, pour le bien de tous.

Notre tissu associatif est dense et dynamique, c'est une chance ! C'est aussi un atout, une valeur ajoutée pour notre village à laquelle nous devons tous veiller, tout au long de l'année.

Bonne année 2015 !

Les membres de la Commission Vie Associative

Les Virades de l'Espoir
pour vaincre la mucoviscidose

Les Virades de l'Espoir pour vaincre la mucoviscidose

La Municipalité a souhaité relancer les Virades de l'Espoir à Cotignac après quelques années de sommeil. Nous avons pris contact avec M. LEROY et nous avons pensé à organiser des Virades Cantonales avec les Communes de Carcès et Montfort S/Argens. Afin de mettre en place un projet commun à nos trois communes, nous avons organisé la **Marche de l'Espoir** pour mettre l'accent sur l'aspect sportif, aidés par le Club Alpin du Bessillon, le Club Alpin de Brignoles, le Club de randonnée de Carcès, et le club de Cotignac Randos qui fléchait le parcours « Montfort-Cotignac ». Cette manifestation a connu un immense succès puisque le nombre de marcheurs a dépassé nos prévisions et pour tout dire, nos espérances !

L'arrivée s'est faite à Cotignac où les randonneurs ont été accueillis par les bénévoles du C.C.F.F. qui les ont guidés jusqu'au boulodrome. Après un apéritif offert par le Comité du Coing, la journée s'est terminée par une grillade party offerte par des commerçants et préparée par la Boule Fleurie. Pour animer ce moment de convivialité, nous avons proposé une vente aux enchères grâce à la générosité de 4 artistes de Cotignac qui ont offert leurs œuvres.

Les Virades de l'Espoir ont été couplées avec le Forum des Associations : les associations présentes ont ainsi pu participer à cette très belle journée. Toutes se sont fortement mobilisées en proposant des ventes diverses, démonstrations sportives et en faisant des dons à l'association Vaincre la mucoviscidose. Tous les Présidents des associations portaient ce jour-là, le t-shirt rouge créant ainsi une unité et une visibilité supplémentaire pour les Virades.

Nos **Virades scolaires** ont eu lieu le vendredi avec les élèves de l'école élémentaire qui avaient été informés sur la mucoviscidose par Mme POARD, la pharmacienne du village. Les enfants portaient tous le tee-shirt rouge offert par la Municipalité, pour une course de l'Espoir dans le village. Là encore, la mobilisation des enfants, des enseignants et des parents a été très forte. Pendant les NAPS, les enfants aidés des animateurs, ont réalisé une banderole ; ils

ont également fabriqué avec les enseignants, un arbre en carton, décoré de coeurs de l'Espoir. Nous avons clôturé les Virades scolaires par un lâcher de ballons au théâtre du Rocher, pour la plus grande joie des enfants ! Un des ballons avec une carte au nom de l'enfant a été retrouvé sur l'autoroute dans le département des Yvelines.

Nous avons également organisé avec les commerçants du village une **grande tombola de l'Espoir**, la générosité des commerçants a été sans précédent. 1048 billets ont été vendus !

Au total, toutes les actions et la générosité des Cotignacéens ont permis de reverser à Vaincre la mucoviscidose, la somme de 5200 ! Les Virades de l'Espoir 2014 en Provence verte ont permis de reverser à l'association Vaincre la Mucoviscidose 95 500 €.

Nicole Abeille représentera Cotignac en février 2015 à Paris aux assises nationales de l'association, au titre des communes qui se sont le plus mobilisées dans cette action.

Nous remercions de tout coeur, tous nos partenaires, nos donateurs et bien-sûr tous nos bénévoles. Au-delà de l'engagement nécessaire, au-delà du plaisir d'organiser un tel évènement dont le but est fédérateur, les Virades de l'Espoir, c'est avant tout la joie de partager des moments de convivialité et de solidarité entre villageois et avec les villages voisins en mutualisant nos moyens et nos énergies. Vivement les Virades de l'Espoir 2015 !

Nicole ABEILLE



Chaque année, Les Virades de l'Espoir, organisées dans toute la France, permettent de faire avancer la recherche dans la guérison de la mucoviscidose qui est une maladie génétique.

L'association Vaincre la Mucoviscidose est organisée autour de 4 missions prioritaires :

- Guérir, en finançant des projets de recherche
- Soigner, en améliorant la qualité des soins
- Améliorer la qualité de vie des patients atteints de la mucoviscidose
- Informer les parents et patients et sensibiliser le grand public à la mucoviscidose

La recherche sur la thérapie génique est essentielle dans la voie de la guérison et de l'éradication de la maladie. Les travaux de recherches sont financés à **90% par l'Association Vaincre la Mucoviscidose**. La recherche a permis d'augmenter considérablement l'espérance de vie des patients atteints de la mucoviscidose. A la création de l'association en 1965, l'espérance de vie était de 7 ans. Aujourd'hui, grâce à la générosité de public et à l'action de l'association, l'on se dirige vers une espérance à la naissance de 50 ans, qui a doublé au cours des dix dernières années.

Au cours des quatre dernières années, Vaincre la Mucoviscidose a financé 376 projets de recherche d'un montant global de 14,5 millions d'euros dont 4 millions pour un programme sur la transplantation pulmonaire cofinancé avec l'association Grégory LEMARCHAL.





“CaractèresS” Pour réfléchir à l’inter-associativité

Voici que l’année s’achève le temps d’en faire l’inventaire et préparer l’année à venir...

Quelques beaux événements ont clôturé la saison :

- La **Fontaine aux livres et aux plantes** et le spectacle si joyeux produit avec la compagnie de théâtre Sous les Étoiles de Provence, dont notre association soutient l’action tout au long de l’année
- Le spectacle « **Grainage Folies** » produit par la troupe amateur de CaractèresS
- Le récital consacré à Frédéric Mistral en hommage au centième anniversaire de sa mort dans le cadre des Provençales ;

Saison que nous avons clôturée par « Les Castras » dans le cycle des conférences dinatoires « Théâtre et Art Lyrique » animées par Cécile VIGNESOULT et qui connaissent un franc et beau succès.

Mais ce qui est fait est passé... Parlons plutôt de l’avenir.

Dans un contexte économique mouvant, touffu autant qu’imprévisible, quel devenir pour les associations ? Que pourront-elles si elles sont privées en partie de leurs subventions ?

Pas grand-chose si elles restent isolées !

Beaucoup si elles acceptent d’œuvrer en commun au développement de la vie du village et au prestige de notre communauté...

Travailler ensemble, oui... dans le respect de la liberté et de l’indépendance de chaque association.

Cela va de soi.

Mais il faut que nous nous unissions pour défendre auprès des administrations publiques nos demandes d’aides matérielles et subventions...

A travers la diversité des manifestations et des prestations, nos associations sont, peu ou prou, la « respiration » du village. Dans le même temps qu’elles l’assurent de sa vitalité, de son énergie, de son inventivité... de sa capacité à accueillir, à promouvoir une certaine idée du « vivre ensemble »... à renforcer les liens sociaux, et promouvoir une qualité de vie, tant sur le plan social, économique, culturel qu’environnemental... Nous avons besoin d’actions fortes, intenses ; de souffle et d’énergie pour trancher sur un devenir précaire, teinté d’inquiétude et de pessimisme... par un investissement qui nous donne autant de raisons d’espérer, que d’être ancré dans le réel.

C’est pourquoi « CaractèresS » espère que se dégagent de cette réflexion, un peu sommaire, de nouvelles perspectives pour « déjouer la tristesse d’un présent » qui semble privé d’horizon.

Francis BESSON

Coti-Art

est une jeune association qui compte 80 adhérents (habitants de Cotignac et de ses environs), cinq membres au Conseil d’administration et des bénévoles joyeux et actifs ; elle s’inscrit depuis deux ans dans le vivier culturel qu’est notre village en présentant toute l’année des spectacles musicaux de tout genre en privilégiant les artistes professionnels de la Provence.

Ses cinq programmations sur la saison hiver 2013 et été 2014 ont permis à plus de 700 spectateurs de vivre de bons moments :

- Soirée Folk du Monde avec le groupe Blue Moment le 3 Mai
- Spectacle Le Magicien d’Oz avec la compagnie Diapason le 23 juillet
- Pièce de théâtre Les Pieds Tanqués avec la troupe Arcenicum le 31 juillet
- Concert de Jazz, musiques de films et variétés avec l’orchestre d’Harmonie du Bessillon le 30 Août
- Concert gospel du groupe Gospel Var de La Londe pour la traditionnelle Fête des Lumières le 14 Décembre en entrée libre à l’Eglise de Cotignac.

L’association a également participé aux Virades de l’Espoir à hauteur de 20% des cotisations de ses adhérents qui sont remerciés pour leur aide et leur confiance.

L’équipe de COTI-ART prépare avec enthousiasme l’année 2015.

N,C Secrétaire

LA COMPAGNIE DU ROCHER



LA COMPAGNIE DU ROCHER

A géométrie variable, cette troupe d’amateurs fondée en 2000, s’est spécialisée dans la comédie et peut se produire à la demande dans la région.

Le choix des pièces, des rôles, de la mise en scène, des costumes et des décors se passe dans un réel esprit de camaraderie où chacun a son mot à dire.

Jean-Luc BONNARD est le metteur en scène attitré de la troupe, et l’animateur des divers ateliers.

Les rendez-vous de la Compagnie du Rocher pour la saison 2014-2015

Stage de théâtre les 8 et 9 novembre 2014
au Grainage à Cotignac.
Ouvert à tous à partir de 16 ans.

Intervenants : Jean-Luc BONNARD, Philippe CHUYEN et Bernard DAMIEN.

La St Valentin à la maison de retraite

La Compagnie du Rocher retrouve dans la joie et la bonne humeur ses amis « seniors » pour une après-midi où il sera question d’amour...

Première de la nouvelle production

le Samedi 27 juin 2015 au **Théâtre du Rocher**

Rita McEntyre, Présidente

04 94 04 36 20

Site : www.facebook.com/lacompagniedurocher

Courriel : compagnie.du.rocher@gmail.com

Cotignac autrefois et aujourd'hui

Depuis trois ans déjà, nous organisons en collaboration avec d'autres associations du village, les Provençales à Cotignac, trois journées festives sur le thème de notre région. De nombreux bénévoles s'activent pour habiller notre village aux couleurs de la Provence.

Tout au long de l'année, l'association a également organisé :

- Deux conférences thématiques par Charles Armand Klein : « Les Compagnons du devoir » et « Apollinaire le poète canonier » à la salle du Grainage,
- Un voyage
- Le gros souper traditionnel de Noël, qui a ravi tous les convives.

Notre association propose également des cours de Provençal. Si vous souhaitez apprendre ou vous perfectionner, n'hésitez pas à nous rejoindre tous les jeudis soirs, à 18h dans la salle St Jean (à côté de la caserne des pompiers).



L'association a pour but de sauvegarder les us et coutumes de notre région. Ouvert chaque année en période estivale, mais également sur demande pour des groupes en visite guidée hors saison, le musée des vieux outils accueille près de 1 500 visiteurs par an.

Cette année deux expositions thématiques s'y tenaient :

- Frédéric Mistral : sa vie et son oeuvre, à l'occasion du centenaire de sa disparition.
- Le Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale (1914-1918) : cette exposition restera dans nos murs pendant 4 ans. A cet effet, afin de la compléter et l'enrichir, vous pouvez si vous le souhaitez nous faire partager ou nous prêter des souvenirs familiaux (courriers, objets, photos, histoires racontées par vos ancêtres...).



Les Amis de Cotignac

L'année écoulée fut en demi-teinte, conditions météorologiques défavorables mais les sujets de satisfaction restent nombreux :

Dix-septième du nom, le traditionnel « **Concours de Crèches** », qui a clôturé (et débuté) l'année civile des « Amis de Cotignac » fut, cette fois encore, un réel succès : près de 30 exposants et environ 900 visiteurs. Un après-midi a été consacré à de magnifiques lectures « De Noël au Nouvel-An » par notre célèbre conteur Francis Besson.

Au tout début du mois de janvier, « La Pastorale Maurel » programmée en l'église paroissiale, magnifiquement interprétée par la troupe Lei Viei Pastoureu de Miramas, a pleinement satisfait un public très nombreux.

En juillet deux activités ont été mises sur pied : **Le loto nocturne** et la « **Fête du Livre et de l'écriture** ». Si, organisé en plein air (au boulodrome) le premier fut une belle réussite, la « Fête du livre », malgré la collaboration entamée cette année avec une librairie brignolaise, n'a pas rencontré le succès attendu et sa reprise en 2015 semble compromise.

Le 3 août, dans le cadre **des Provençales**, le « LAC » a invité la confrérie de l'aïoli de Solliès-Pont ; le concours d'aïoli mis sur pied a rassemblé une dizaine de participants et a suscité l'intérêt d'un bon nombre de personnes présentes sur le cours. Plus de 200 convives ont ensuite partagé un aïoli « monstre » sous les tonnelles magnifiquement décorées par « les doigts de fée » des Amis de Cotignac. La traditionnelle « Foire aux santons » a été également très réussie malgré des conditions météo capricieuses décourageant de nombreux exposants à se déplacer.

Fin septembre, l'association a participé **aux Virades de l'espoir et au Forum des associations**.

Même si 2015 s'annonce difficile, de multiples organisations - parfois nouvelles et ponctuelles - se profilent à l'horizon en pratiquant le regroupement d'associations pour des activités communes, rare alternative financière possible face à la crise et à la diminution importante des subventions.

A bientôt pour de nouvelles aventures !

Michèle VERAN, Présidente

LE CLUB DE LA GAÏETE

Le Club de la Gaïeté a rouvert ses portes le 11 septembre 2014 avec ses 156 adhérents et repris ses diverses activités

- Un Loto tous les 15 jours à 14h30, très apprécié par de nombreux adhérents de Cotignac ainsi que d'autres communes environnantes
- L'Atelier couture qui permet à nos adhérents de confectionner, dans une ambiance joyeuse, différentes pièces destinées aux manifestations provençales et virades de l'espoir, encadré par Hélène RIERA. Cet atelier a lieu tous les quinze jours le mardi à 14h.
- Des repas amicaux sont également organisés dans des restaurants de la région 2 à 3 fois l'an, ainsi que des voyages touristiques dans notre région en autocar pour la journée avec repas le midi, toujours très prisés par nos membres !



Membres du bureau

Présidente : Michelle BLANC

Trésorière : Josette TORTELLI

Membre actif : Jacqueline DELEST

Secrétaire : Max CAROËN

Secrétaire adjointe : Michèle LEGROS

2^{ÈME} BIENNALE DES ARTS

JOURNEES PORTES OUVERTES - W. E. de Pâques

L'année 2014 a vu l'édition de la 2^{ème} Biennale des Arts, journées portes ouvertes chez les Artistes, organisées le week-end de Pâques. La manifestation a débuté par le vernissage au « CERCLE des ARTS » en présence de M. Le Maire et d'une grande partie du Conseil Municipal, dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Tout au long des trois jours, les 13 artistes participants ont accueilli dans leurs ateliers un public averti, attentif et intéressé. Le Cercle des Arts, point de départ du parcours a reçu plus de 700 visiteurs. Un vrai succès qui confirme la Biennale des Arts comme un des événements majeurs de la vie culturelle de notre village.

Liste des artistes

BATAILLE Olivier, sculpteur

BROUSSE Catherine, photographe

DI FRUSCIA Eric, sculpteur

ELY Dany, vitrailliste

JALAIN Francis, photographe

LUFF Geoffrey, céramiste

LUFF Joy, tentures

MICHEL Etha, peintre

McARTHUR Miranda, pastelliste

PAPAZIAN Sophie, céramiste

VAN DER MADE Saskia, sculpteur

VAN VILSTEREN Johan, peintre

VUE Corinne, peintre, sculpteur.





Journée Américaine
12 juillet 2014



Vide Grenier - 1^{er} juin 2014



Les Provençales



Fête de la Musique



Concert Rock
2 août 2014



Pasta Party - 14 juillet 2014



Concert 14 juillet 2014



Marché des Saveurs d'Automne



Big Band Jazz
6 juillet 2014



Procession de l'Assomption



Marché de Noël



Le Comité du coing de Cotignac

Le Comité du Coing travaille tout au long de l'année pour la défense et la promotion du coing de Cotignac et de notre beau village.

Cette année, le Conseil d'Administration s'est réuni à 9 reprises pour la préparation de la 12^{ème} édition de la Fête du Coing le dimanche 19 octobre 2014. Grâce au soutien de la municipalité, et un partenariat avec l'Office de Tourisme de la Provence Verte, France Bleue Provence et Var Matin nous avons battu des records de fréquentation à la grande satisfaction des exposants et des restaurateurs. Cette journée a brillamment clôturé la saison touristique 2014 !

L'atelier de cuisine où Maryse, Sylvain, Francis et Gérard ont prodigué leurs précieux conseils a connu un immense succès ! Les enfants des écoles maternelles et primaires du village, dans le cadre des activités périscolaires, ont participé à la fête en organisant un concours de dessins.

Pour les remercier, le Comité du Coing a offert à chaque classe une magnifique mallette de peinture ainsi que des bonbons. La Confrérie du Coing de Cotignac a défilé, pour la sixième année, du bas du Cours Gambetta jusqu'à la Place de la Mairie entraînée par l'Harmonie de Tourves et un apéritif, préparé et servi par Les Amis de Cotignac, a clôturé cette journée. Les cognassiers du verger conservatoire ont maintenant quatre ans. Nous avons eu de très jolies fleurs cette année et... un seul coing ! Nous espérons faire mieux l'année prochaine ! Heureusement notre président, René Vacca, a fait une bonne récolte sur ses terres de Nestuby.

Nous resterons vigilants pour que cette fête soit « LA FÊTE DU COING », c'est-à-dire que nous acceptons seulement les exposants qui vendent des produits à base de coings.

Nous souhaitons que toutes les associations qui le souhaitent se joignent à nous pour que la fête soit encore plus belle en 2015. La prochaine fête du coing aura lieu le dimanche 18 octobre 2015. Le Comité du Coing de Cotignac organise également des lotos, le dernier a eu lieu le dimanche 28 décembre. De très beaux lotos ont été offerts au public venu nombreux grâce à l'implication des commerçants de Cotignac. Nous avons également participé au marché de Noël du dimanche 14 décembre, comme chaque année.

Le Comité du Coing
www.comiteducoing.fr



POLYMAGES Le Festival les Toiles du Sud

Une très belle édition 2014 avec au programme 11 soirées de cinéma, de rêves, d'émotions et de partage.

Toute l'équipe de Polymages, bénévoles et collaborateurs vous ont donné rendez-vous dans ce magnifique Théâtre du Rocher de Cotignac. Grâce au soutien du conseil municipal et des services techniques de la mairie, le spectacle était au rendez-vous à chaque soirée.

Les spectateurs ont aussi répondu présents car ils ont été près de 2300 tout au long de l'été. Cette aventure ne serait pas possible sans l'aide toute particulière des sociétés et particuliers partenaires de ce festival, merci pour leur générosité.

Les Toiles du Sud restent très fragiles, l'accès aux films pour un petit village est de plus en plus difficile face à la loi du marché en faveur des grands centres urbains.

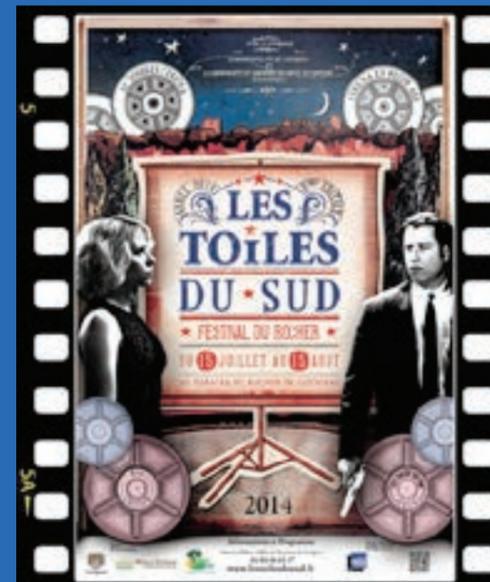
Notre bataille est constante, nous resterons vigilants pour vous proposer tout au long de l'année des rendez-vous cinéma avec près de 6 séances par semaine au cinéma Marcel Pagnol, entièrement rénové. Merci de votre fidélité qui est essentielle pour le maintien du cinéma et du festival.

Rendez-vous au Grainage toute l'année et au Théâtre du Rocher dès le 15 juillet 2015 pour une 9^{ème} édition des Toiles du Sud.

L'équipe de Polymages



EXTRAITS DE LA PROGRAMMATION 2014



Vendredi 18 juillet

Soirée Film de l'Année
THE GRAND BUDAPEST HOTEL

Mardi 29 juillet

Soirée Culte
PULP FICTION

Dimanche 3 août

Soirée Centenaire Guerre 14-18
JOYEUX NOËL

Mardi 5 août

Soirée Centenaire Charlot
CINÉ CONCERT « CHARLOT A 100 ANS »

Vendredi 8 août

Soirée Girl Power
LUCY

Retrouvez tout le programme du Cinéma et des Toiles du Sud sur le site
www.polymages.fr

LES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Don de Sang / Don de Vie / Don de Soi



L'association des Donneurs de Sang Bénévoles essaie de tisser un réseau d'information, de faciliter l'acte du don et faire émerger le DON de SANG comme un facteur de cohésion et de lien social.

Les membres du bureau oeuvrent toute l'année pour promouvoir le don de sang dans diverses manifestations. La dernière a eu lieu lors de la collecte du mois d'août ; les bénévoles en ont profité pour sensibiliser les personnes au don avec Monsieur GLOBULE qui a animé la matinée au grand plaisir des enfants avec des ateliers créatifs & maquillage.

Ce jour-là, nous avons eu une très forte implication des donateurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

N'oubliez pas que les malades comptent sur vous !

Un grand MERCI à l'ensemble des participants de donner un peu de votre temps!

Je félicite mon équipe pour leur motivation, leur dévouement et pour la transmission des valeurs éthiques qui sont les nôtres!

Colette Faury, Présidente
06 15 32 38 67



DATE DES PROCHAINES COLLECTES

- Mardi 13 janvier 2015
- Mardi 7 avril 2015
- Mardi 4 août 2015
- Mardi 13 octobre 2015

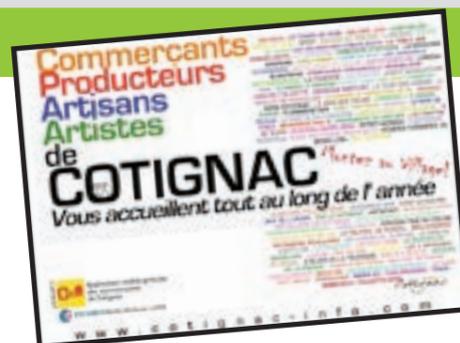
LES PELERINS DE NOTRE DAME

Le Sanctuaire Notre Dame de Grâce labellisé Qualité-Tourisme, marque d'un travail réussi. En cette année 2014, l'Association des Pèlerins de Notre-Dame de Grâce a obtenu le label Qualité-Tourisme décerné par le Ministère du Tourisme. Cette marque est le seul label d'Etat attribué aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et des prestations ; il s'agit d'une démarche volontaire de l'organisme souhaitant obtenir la marque. Après dépôt d'un dossier de candidature, elle est obtenue grâce à la mise en oeuvre de plusieurs démarches qualité qui déclinent les différentes composantes de la qualité d'accueil.

Il représente pour notre Association un honneur et une reconnaissance du travail accompli par toute l'équipe. Le Sanctuaire est devenu le premier site cultuel en France à obtenir ce label. Il montre aussi combien il est important d'être attentif à la qualité de l'accueil et du service en plus du caractère religieux du site. Il profitera à tous à Cotignac et sera un canal de communication important pour le village. Si vous

voulez en savoir plus sur la dimension de ce label, nous vous proposons de visiter le site : http://www.atout-france.fr/qualite_tourisme. D'autre part, le Sanctuaire continue d'être engagé dans le Pass Site qui regroupe les 28 sites qui ont répondu aux critères de qualité définis par l'Agence Départementale de Tourisme du Var. A ce titre, nous avons été le site le plus visité du Var avec plus de 140.000 visiteurs devançant l'Abbaye du Thoronet ! Il nous faut remercier M. le Maire et son Conseil Municipal pour l'appui logistique et la bonne collaboration qui sont les atouts majeurs pour réussir les grands événements. N'oublions pas les employés municipaux qui, par leur dévouement et leurs qualités, sont les artisans de cette osmose avec le monde associatif.

Nous sommes une association au service du Sanctuaire mais aussi au service de la promotion touristique du village en lien avec la Mairie.



Cette année CAP Cotignac, l'association des commerçants, artisans, producteurs de Cotignac a fêté ses 10 ans d'existence, une occasion de saluer Françoise Bech qui en a été la première Présidente.

Depuis avril 2014 Cap Cotignac est animée par un nouveau conseil d'administration soudé et communicant représenté par :

- Marc Taine, Président
- Pascal Nugoli, Secrétaire
- Les membres du CA : Pili Penalver, Anita Reyss et Nathalie Roubaud.

L'animatrice-coordonnatrice, Patricia Fabre a pris la suite à ce poste de Virginie Mazzotta à la mi-juillet, dont le contrat aidé s'est terminé. Nous voulons ici traduire combien Virginie a réussi à donner à CAP Cotignac un bel élan de dynamisme à travers toutes les actions menées tant au niveau des manifestations que de la diffusion des informations professionnelles et culturelles via le site Web « cotignac-info.com », l'application gratuite mobile « CAP Cotignac » et la page « Facebook ».

A l'instar de la précédente équipe, CAP Cotignac poursuit toujours le même objectif : rassembler les Professionnels du Commerce et de l'Artisanat, les Producteurs et les Loueurs saisonniers dans le but de promouvoir et d'animer le commerce local du Village de Cotignac. L'association rassemble à ce jour 66 adhérents et le but permanent est d'en compter toujours davantage.

Elle dispose de liens numériques :

- Le site « www.cotignac-info.com »,
- L'application gratuite mobile « CAP Cotignac »,
- La page « Facebook »,
- Un relais d'information du site « Var Eco'biz » de la CCI du Var

Ce sont des outils de communication dont chaque membre peut s'approprier en tant que deuxième vitrine dans le village. Ils donnent à voir non seulement l'annuaire qui référence nos membres et les animations du village mais aussi l'ensemble des associations et des informations sur Cotignac. Ces passerelles numériques servent tout autant à rendre visibles toutes les animations associatives et culturelles : cinéma, théâtre, concert, conférence... qui ont lieu dans notre village.

CAP COTIGNAC poursuit son objectif de promotion du village

Voici les opérations marquantes que CAP Cotignac a pu mettre en avant, en coordination avec diverses associations, durant cet été et jusqu'à aujourd'hui :

- Les « Vendredis soir de l'été » avec les marchés nocturnes, la Boule Fleurie et ses moules-frites, le cinéma en plein air au théâtre du Rocher avec Polymages et son Festival Les Toiles du Sud.
- Le Théâtre sous les étoiles de Provence
- Le Village rock
- Les Provençales
- Le Marché des Saveurs d'Automne
- Les Virades de l'Espoir
- La Fête du Coing.

La plupart de ces manifestations ont bénéficié d'une large couverture médiatique, en effet CAP Cotignac a fait publier dans le quotidien Var Matin cinq demi-pages de publicité. Nous rappelons que huit parutions ont été gagnées au concours de la meilleure association du Var organisé par La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et comme convenu ces pages de publicité ont ciblé les événements les plus représentatifs organisés à Cotignac. Nous profitons de cette tribune pour remercier vivement la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et le quotidien Var Matin pour leur soutien dans ces opérations publicitaires.

Cette fin d'année a été marquée par l'incontournable Marché de Noël qui s'est déroulé le dimanche 14 décembre avec une météo bien pluvieuse, dommage. Malgré cela, nous y avons rencontré de très nombreux Cotignacéens et visiteurs, petits et grands, venus à la rencontre du Père Noël présent sous le très grand sapin illuminé du Cours Gambetta. Parmi toutes ces actions, tout au long de l'année CAP Cotignac est soutenue par la Municipalité. Nous tenons à remercier M. le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention attribuée et tout le personnel de la Mairie pour leur aide technique à tous les niveaux. Nous sommes certains de continuer, en synergie avec la Municipalité, les associations et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, à encourager le développement du secteur économique et social de Cotignac.

Marc Taine, Président
07 81 49 21 43
cap@cotignac-info.com



Stade Olympique de Cotignac

Les différentes rencontres footballistiques qui se sont produites ces dernières années au Stade de Cotignac entre les jeunes du village et ceux des villages environnants ont permis de créer un petit groupe où toutes les tranches d'âge sont confondues, et permettent la pratique du premier sport mondial dans une ambiance détendue et qui offre à tous la possibilité de progresser dans cette discipline. Ces rencontres ont donné l'idée à plusieurs membres du groupe de créer une équipe afin de disputer des matchs contre d'autres équipes de passionnés. Avec l'aide de la Mairie de Cotignac, de Messieurs Bruno GOUSSEN (Président du club), Yoland DELORT (trésorier) et Mathieu SPRINGAUX (secrétaire), et de la station-service PRAVAZ (sponsor), l'association du Stade Olympique de Cotignac reprend vie. La municipalité a rapidement mis en oeuvre la restauration du stade, permettant à l'association de rejoindre l'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique (U.F.O.L.E.P) de Draguignan pour un championnat de football à 7 contre 7. Le championnat a débuté le 9 octobre 2014. La journée s'est malheureusement soldée par une défaite pour l'équipe. Mais la détermination et la motivation des joueurs se sont avérées bénéfiques puisqu'ils ont gagné les deux matchs qui ont suivi, dont un sur leur stade à Cotignac !

L'association et son équipe souhaite amplifier ses actions :

- Inciter les Cotignacéens et spectateurs des communes alentours à venir encourager cette équipe à domicile. Un projet de buvette est en cours d'étude troisième mi-temps ?
- Création d'une équipe pour former les plus jeunes qui peut-être un jour rejoindront notre équipe qui je n'en doute pas sera certainement bien avancée dans le championnat !
- Organisation d'une sortie au Stade Vélodrome pour aller supporter le club mythique de l'Olympique de Marseille et partager de beaux moments entre tous les membres de l'association afin de renforcer des liens déjà bien présents pour souder encore plus cette belle équipe et nous amener peut-être vers les premières places du championnat.

Les membres de l'association se joignent à moi pour vous remercier d'avoir pris connaissance de notre Association et de nos projets. N'hésitez pas à venir nous voir jouer et nous supporter dans notre Stade, ou simplement de suivre nos résultats sur notre page FACEBOOK (Stade Cotignac).

Quentin BILLOIR

CONTACT

Mail : soc83@hotmail.com
Tél. DELORT Yoland : 06 26 17 39 75
Tél. SPRINGAUX Mathieu : 06 48 72 29 48



Cotignac Tennis Club

C'est 2 cours de tennis, au coeur du village, avec ses mûriers platanes, son mur, son cours pour enfants, sa table de pingpong, son club-house avec sa buvette. Cette année, l'association réunit 91 adhérents, dont 76 joueurs (19 adultes et 57 enfants et juniors), du débutant au compétiteur, qui suivent les entraînements encadrés par Laetitia SALVAT (diplômée d'état de Tennis) et David SIMEON (BPGES multisports). Le club a inscrit 4 équipes dans les championnats interclubs jeunes et 4 chez les adultes. Il propose par ailleurs 29 heures de cours pour tout niveau.

L'association obtient de bons résultats sportifs à l'échelle départementale : la saison dernière, l'équipe homme + 35 ans a terminé vice-championne du Var et le club a été élu meilleur club du département dans sa catégorie, trophée attribué par le Comité Départemental de Tennis du Var chaque année.

Le Club organise également de nombreuses manifestations festives et sportives :

- 4 tournois pour les jeunes et les adultes,
- Un goûter de Noël,
- Une sortie au tournoi de Monte Carlo,
- Des repas animés et conviviaux : Méchoui, Aioli...

D'autres animations sont en projet pour l'année 2015.

MEMBRES DU BUREAU

Président : Sylvie VENTRE
Vice-Président : Christian FABRE
Trésorier : Ludovic SALVAT
Trésorier adjoint : Edmond BOGHOSSIAN
Secrétaire : Ludovic FERRUA
1^{er} secrétaire adjoint : Gabriel RIS
2^{ème} secrétaire adjoint : Carmen FABRE



LE VAL-BESSILLON

MEMBRES DU BUREAU

Président : Christian DEBAQUE
Co-Président : Thierry VERAN
Vice-Président : Hervé BERNARD
Vice-Président : Jacques ROFFO
Trésorier : Marcel ARNAUD
Secrétaire : Sophie ARNAUD

MEMBRES ACTIFS

Jérôme FOURNIER,
Gilbert ARNAUD, Philippe OUIILLON,
Stéphane RIERA, Patrice HARTER,
Gilles BOYER, Mohamed DEKKICHE,
Nathalie MESSAOUDI.

Notre association compte à ce jour 230 licenciés répartis en plusieurs équipes

- 5 équipes U6 à U9
- 4 équipes U10 et U11
- 2 équipes U13 pré-excellence
- 2 équipes U15 (une en pré-excellence et une en excellence)
- 1 équipe U17 excellence
- 2 équipes SENIORS (une en 1^{ère} série et une en PHB)

Notre association est dirigée de la manière suivante : l'entraîneur général est David SIMEON assisté de nombreux éducateurs et dirigeants que nous remercions pour le travail accompli tout au long de l'année.

Thierry VERAN



COTIGNAC RANDOS

Fin 2007, un club de randonnée à Cotignac vit le jour. Sa première année regroupa une vingtaine de sportifs, une fois par mois. Puis, ce petit club grandit, grandit, tant en passionnés qu'en fréquence de sorties. Aujourd'hui, ce beau bébé compte plus de 85 amoureux de la marche dans cette merveilleuse région qui est la nôtre. Désormais, la fréquence des sorties est d'une (voire deux) chaque jeudi. Plusieurs degrés de difficultés classés :

- Familiale : moins de 8km et moins de 200m de dénivelé, soit environ 2h30 de marche pour une demi-journée.
- Facile : entre 8 et 10 km et moins de 250m de dénivelé pour les demi-journées ; 10 à 14 km et 350m de dénivelé pour les journées entières.
- Moyen : entre 10 et 15 km et 450m de dénivelé pour la journée entière.
- Difficile : plus de 15km et plus de 450m de dénivelé pour la journée entière.

Chaque sortie comporte un aspect particulier au lieu arpenté : faune, flore, histoire, architecture, etc... Le Club s'est attaqué à la randonnée en raquette, avec succès et organise des sorties sur plusieurs jours en hiver et au printemps.

Cotignac-Randos participe également aux diverses manifestations organisées à l'échelle du département.

Lors de la Semaine de la Randonnée Pédestre, notre club a réuni plus de 37 participants à une marche « mémoire » autour du Bessillon en visitant les stèles de la Résistance.

Nous n'oublions pas la sécurité. Nos Animateurs suivent des stages de formation à l'accompagnement des sorties et des cours de Protection et Sécurité Civile.

Une caractéristique essentielle de notre association : la bonne humeur. Un élément décisif : la convivialité.

Cotignac Randos, ça marche de mieux en mieux !!

Alain VOUILLON, président



VOUS PROPOSE DES ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Des concours de pétanque et de Jeu Provençal, des cours de pétanque pour adultes et enfants
- Des activités avec les autres associations du village des lotos
- Les soirées moules-frites avec concours de boules en juillet et août
- En cas d'intempéries, des activités au sein même du local : contrée, scrabble, tarot, rami...

Le local est ouvert le plus souvent possible l'après-midi, un accueil chaleureux vous sera réservé. Démarrage des cours dès le mois d'avril (changement d'heure)

Renseignements : 06 85 03 73 11 – Facebook : www.facebook.com/LaBouleFleuriePageOfficielle



THE COYOTES DANCERS

Toujours dans la bonne humeur et la convivialité, l'association « The Coyotes Dancers » participe avec engouement aux manifestations du village.

Le 12 juillet 2014, nous avons organisé la troisième journée américaine, qui s'est déroulée dans une parfaite harmonie et le succès était au rendez-vous !

Tout au long de la journée, les visiteurs ont participé à des démonstrations de danse et des stages et ont pu admirer les voitures américaines, les Harley et les trikes ; en soirée, les concerts de Kevin Buckley et WC Edgar ont ravi les spectateurs.

Rendez-vous le Samedi 11 juillet 2015 pour la 4^{ème} édition !

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à toutes et tous !
Coyotement vôtre !

The Coyote Dancers
04 94 59 33 68
kiwilauty@free.fr

GRUPE DE DANSES ECOSSAISES



Venez découvrir et apprendre avec nous, dans la bonne humeur, les pas et les figures au son de musiques écossaises traditionnelles.

Aucune expérience préalable de la danse n'est requise !

Lundi : 10h à 12h / Salle du Grainage

Contact : Christine Duncan
06 09 51 20 55 / tekkecd@gmail.com

COTIGNAC SPORT

3 cours de gymnastique par semaine, mixtes

Mardi et Jeudi : 9h30 à 10h30

Jeudi : 18h45 à 20h15

Salle de danse du Grainage

Renseignements :

Sophie BRENKMAN : 04 94 04 73 22

Anne DUQUENOIS : 04 94 69 71 43

Valérie VERAN : 04 94 04 61 03

LA CLEF DES CHANTS

Chorale de 20 femmes sous la direction de Christine DUNCAN. Le programme musical est composé de chants français et anglais, qui est clôturé par un concert annuel.

Tous les niveaux sont les bienvenus.

Mercredi : 18h à 20h

Salle du Grainage

Contact :

Christine Duncan

06 09 51 20 55

tekkecd@gmail.com



Les personnes désirant faire enlever des encombrants doivent prendre contact à la Mairie auprès de Cécile CHABERT au 04.94.72.60.20

Les encombrants sont collectés sur demande une fois par mois après inscription à l'accueil de la Mairie.

- Les agents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les habitations.
- Les encombrants doivent être stockés de manière à ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons.
- **Sont acceptés** : les appareils électroménagers de grand format, le mobilier de grand format.
- **Sont exclus** : les gravats, pneus, cartons et ordures ménagers, les déchets dangereux et leurs contenants, les objets coupants et tranchants.

Planning des enlèvements 2015

Les vendredis du : 23 janvier, 20 février, 20 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin, 24 juillet, 21 août, 18 septembre, 23 octobre, 20 novembre, 11 décembre

Pensez à vous faire recenser ! A partir de 16 ans pour la Journée d'Appel du Service Militaire obligatoire d'une journée pour toutes et tous. Cette attestation sera demandée pour toute inscription aux examens et permis de conduire.

Accédez directement à vos demandes administratives du quotidien (actes de naissances, inscriptions liste électorales et recensement militaire et changement de domicile) via le site Internet de la mairie : www.mairiecotignac.fr, rubrique « démarches administratives ».

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean TOMBOIS
06 30 75 70 24

La messe dominicale
est à 9h30 dans l'église
du village



Pour nous contacter
06 47 60 23 84

paroisscotignac@gmail.com

<http://paroisscotignac.jimdo.com/>

NUMÉRO UTILES

- **SAMU** : 15
- **Pompiers** : 18
- **Centre de secours des Sapeurs-Pompiers** : 04.94.04.62.39
- **Coups de sirène** : 1 coup 15 secondes pause 5 secondes
1 coup : Midi
2 coups : Véhicule de Secours aux Asphyxiés et aux Victimes (V.S.A.V)
3 coups : Autres interventions sur la commune ou renforts extérieurs
4 coups : Appel de la Commission Communale des Feux de Forêts
- **Hôpital de Brignoles** : 04.94.72.66.00
- **Centre Antipoison de Marseille** : 04.91.75.25.25
- **EDF Sécurité dépannage 24h/24h** : 0.810.33.30.83
- **Gendarmerie** : 17 ou 04.94.04.50.07
- **Police Municipale** : 06.85.05.29.24 ou 06.38.82.19.97
- **Mairie** : 04.94.72.60.20 fax : 04.94.72.60.30
- **Poste** : 04.94.04.61.55
- **Médiathèque** : 04.94.04.77.16
- **Office de Tourisme** : 04.94.04.61.87 fax : 04.94.04.61.87
- **Décharge municipale** : 06.80.14.21.54
- **Du lundi au vendredi** de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- **Le samedi** de 9h à 13h - Fermée dimanche et jours fériés

DÉCÈS 2013 -2014

2013

11/02 : BOURJAC Jean-Paul
13/03 : BERTON Pierre
16/03 : LECOMTE Marie veuve BARUTAUD
28/03 : NAZE Guy
09/04 : LOBSTEIN Pierre
11/04 : NICOLAS Ginette épouse GARCIN
18/04 : O'SHEA John
29/04 : STROUK Robert
31/05 : VALLE Colette épouse HAYRABEDIAN
01/06 : GLACON Jules
14/06 : LOUBON Claude
20/06 : TARDIEU Suzanne veuve LEVY
21/06 : MELEARD Jean-Louis
26/06 : GALHUID Yvonne veuve BURLE
28/06 : SETTE Joseph
04/07 : STEVAUX André
10/07 : FOLLY Noël
22/07 : PEGNA Angèle veuve BLENNER
30/07 : BUISSET Marie veuve BRUYANT
06/08 : FABRE Yvonne
18/08 : AZERI Ammar
21/08 : THROUDE Jean
03/09 : BERTON Guillaume
11/09 : LEFEBVRE Nadine veuve MENSENQUAL
15/10 : CATTANEO Maryse veuve TRIGON
12/10 : LABARRE Myriam veuve ARNAUTS
31/10 : BOUVIER Marguerite veuve DARCELIE
07/11 : ROUX Michel
04/12 : CAZE Rose-Marie épouse ANGLEZI
15/12 : DANIEL Philippe
24/12 : MATHEÏS Anne
29/12 : RADOUAN André

2014

10/01 : MAS Henri
27/01 : VINET Andrée veuve LE HERAN
01/02 : DE BAYSER Gonzague
06/02 : FALCO Marie veuve MANISCALCO
07/02 : MARTINEZ Vincente veuve GONZALEZ
15/02 : CHOJNICKI Philippe
18/02 : BORGHINO Maria veuve SEBON
22/02 : LONGRO Jeanne veuve BENEDETTI
01/03 : VENTRE Jean
09/03 : ROUX Maurice
26/03 : CHARLES Michel
25/03 : BOISSEL Jean-François
27/03 : PIASCO Ange
04/04 : D'AURIA Victorine veuve MASIA
01/05 : BARON Magdeleine épouse ARNOUX
09/04 : SMITH Roger
03/05 : DEVILLE Robert
19/05 : BEX Eduard
16/06 : BASCOU Andrée veuve BERNARD
08/07 : PEDRETTI Lucie veuve PASQUINI
08/07 : GUILLEMIN Claude
19/07 : FABRE Paul
25/07 : COLCANAP Jacqueline veuve LIPPE
04/08 : AERTS Michel
12/08 : GENSE Henri
25/08 : MARTIN Pierre
30/08 : MORIN Georgette veuve MANZONI
12/09 : PREAUX Jean
15/09 : LIMBOURG Jeannine veuve GASON
22/09 : DALMASSO Eric
23/09 : GALVANI Annie épouse NOYER
24/09 : BASSEREAU Raymond
29/09 : BCEUF Magdelaine veuve FENOUIL
09/10 : GOULLET Denise veuve GREMILLON
11/10 : MULLER Marcelle
25/10 : BONNEAU Simonne veuve MALHERBE
08/11 : MARASTONI Maurice
10/11 : MERCIER Odette veuve BALLINI
01/12 : CARMAGNOLLE Lucienne veuve GERARD

NAISSANCES 2013 - 2014

2013

25/04 : CORDELLIER Abigaëlle
22/06 : PASQUINI Léo
06/07 : NOVARO TAVERNIER Tatiana
10/07 : PICOT Martial
24/07 : PICHAUD BELOS Orféa
24/07 : DELORT Lucas
15/08 : OKO BROSSY Cameron
16/08 : PAWELEK Victor
13/09 : MELIH CAZES Sahra
15/09 : ROCCA SCHAEFER Théo
25/09 : PHILIPON Castille
06/10 : BONNELLI Clément

2014

15/01 : DUVAL Tibaud
27/01 : DE LA TOUR STYGEST Hugo
14/03 : TAVERNIER Alyson
23/03 : ROBERT Nuno
28/03 : SIMEON Lévy
30/03 : SAHLI Sohan
10/04 : MC DONALD Charlie
26/04 : LUNA Darren
21/05 : LASSEMBLEE Iola
27/06 : KLERX Floris
24/07 : NEMIA Noah

MARIAGES 2013 - 2014

2013

30/05 : LEE Andrew et REARDON Maud
07/06 : PIERARD Thibault et BIZOT-ESPIARD Marie
15/06 : SERIO Cosimo et OUBRON Annie
29/06 : BESANCON Yann et LECLERC Maude
06/07 : GUEDRI Zouheir et CAILLE Emilie
20/07 : PASTOR Richard et DA SILVA Célia
26/07 : HAUSER Alexandre et DROULERS Isabelle
17/08 : MICHELAS Damien et DO POMAR Judite
07/09 : DESPEAUX Igor et COPPEX Catherine
09/09 : NOVELLI Daniel et GAVEN Jean-Philippe
21/09 : RAPPY Julien et YEN Ming-Yih
26/10 : VILLENEUVE Gilles et VERMEULEN Ginette
28/12 : CADORET Jean-François et BENEVENTI Magali

2014

22/02 : ALONZI Joël et DEBUY Dominique
22/03 : MIGNONE Nicolas et HANSEN Sisse
09/05 : LORCY Jean-Briac et CROUILLERE Anne-Sophie
17/05 : BARBOZA Arnaud et HERVY Jacqueline
31/05 : BRACHET David et BOYER Dany
21/06 : BROUSSE Catherine et CHRISS Irène
21/06 : HARRIS Wayne et SCHLOEDER Thomas
21/06 : VANSWEEVELT Tim et WILSENS Sara
28/06 : RIERA Yves et PASQUINI Françoise
11/07 : LE MENUET DE LA JUGANNIERE Bernard et REVERDY Coralie
12/07 : GOUNIOT Romain et VIDAL Caroline
19/07 : ASSOIGNONS Charles et TAQUET Annie
25/07 : JORISSE Manoël et CARTON Marine
16/08 : JEAN Benjamin et MATILLON Mia
06/09 : SCHEIDECKER Dominique et BIECHLER Bettina
20/09 : PLUCHET Franck et JAOUEN Gwennaëlle
27/09 : TAINE Marc et BALESTRI Barbara
08/11 : SOUPENE Jean-Baptiste et LACAZE Virginie
27/12 : HESSE Pascal et LE FLOCH Virginie
27/12 : DAMBRINE Patrick et SALGE Christine
31/12 : FEUTEN Ronald et VIGGIANO Marguerita



Plaque commémorative, déposée
à l'occasion du centenaire
de la guerre 1914 - 1918 par le
Conseil Municipal, sous la conduite
de son Maire, Jean-Pierre VERAN
Président de l'AMF83.
Le 3 août 2014